Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville ..... $ 4.00
Un An par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMENT
Un An en Ville ..... $ 2.00
Un An par la Poste ... 1.00

12eme. ANNEE No. 229 OTTAWA, VENDREDI 30 OCTOBRE 1891 LE NUMERO 2 CENTS

Salle de Lecture, Assemblée Législative

LETTRES
SUR LA
POLITIQUE EXTERIEURE

Paris, Octobre 1891.

Le gouvernement italien entrerait il dans les voies qui ont marqué la fin du règne néfaste de Napoléon III, et aurait il des indulgences pour des troubles qu'il croirait utile d'exploiter au profit de la politique "des dérivatifs"? Détourner les esprits des problèmes économiques, les préparer par l'excitation aux possibilités d'une guerre, que le roi Humbert envisage pour être comme le couronnement de l'édifice de la maison de Savoie, est un jeu singulièrement dangereux. A considérer les faits qui viennent de se passer au Panthéon de Rome, il est difficile de ne pas être frappé de la disproportion qui existe entre ce que les agitateurs romains ont appelé une monstrueuse injure faite à la mémoire de Victor Emmanuel et celles qu'ils ont jetées, chaque jour plus grossières, au peuple français. Que s'est il passé? Un très jeune homme, un Italien, fils d'Italien en tout cas, écrit sur le registre d'un temple consacré au culte catholique: « Vive le pape », tout court; non vive le pape roi! vive ce pape dont la loi des garanties reconnaît, à Rome même, l'autorité spirituelle. Bien entendu, l'étudiant Chaucari n'a point ajouté: « A mort Victor Emmanuel! » ce qui eût été le comble de l'inertie dans le temple où le roi galant homme est, hélas! enterré.

Comment une étincelle si légère eût elle mis le feu aux poudres, si la mèche n'avait pas été depuis longtemps préparée? En vain un sénateur, ministre français inaugurent la statue du héros de l'indépendance italienne à Nice; en vain ils rappellent Magenta et Solférino, renient Aspromonte, exaltent Dijon, proclament qu'une lutte de la France et de l'Italie serait une éclipse de la civilisation, en vain est ce un membre de notre gouvernement qui regrette que la mort de Garibaldi l'empêche de voir son rêve réalisé: "L'Italie unie avec Rome capitale", rien n'y fait. Les manifestations éclatent, se répercutent se succèdent sur tous les points de l'Italie.

Comment s'étonner que le peuple français dans sa majorité, lui que les plus gallophobes ne peuvent en cette occurence accuser de préméditation choucariste, pense que si ce prétexte *« non è vero, à ben trovato »* par ceux qu'il dégage momentanément des difficultés politiques ou sert dans leurs passions.

Les Italiens sensés ont déjà pesé les faits et les ont jugés; à nous de rester calmes et de faire aux sentiments de la nation italienne plus de crédit qu'elle ne semble disposée à en faire aux nôtres. Nul ne peut à cette heure nous soupçonner de faiblesse; nous sommes plus que jamais prêts à faire face aux responsabilités quand nous les aurons prises. Aussi avons nous le droit de hausser les épaules à propos du délit Choucari, que les Chierici, Lucchesi, Ruffini, Mennotti, Grotanelli et tant d'autres voudraient transformer en signal de Vêpres catholiques et françaises.

Je signale à mes amis de Rome l'article de M. Bonjean en tête de ce numéro, composé depuis plus de quinze jours, et qui n'a pu être écrit pour la circonstance; il devient une réponse à certaines diatribes d'une certaine presse italienne sur les soi disantes visées françaises Je rappelle à nos amis que l'histoire se répète, et c'est sous le couvert d'injures aussi peu graves qu'un "vive le pape!" au Panthéon, que le dernier Empire nous a entraînés dans des guerres dont le seul résultat a été d'épuiser nos ressources et de mettre en danger jusqu'à notre existence nationale.

Les gouvernements qui font partie de la fameuse ligue de la paix, c'est à dire de la Triple Alliance, donneront de plus en plus à leurs peuples le spectacle de leur agitation, des difficultés qu'ils créent à leur politique dans une union où tant d'intérêts contradictoires se heurtent, tandis que la France et la Russie, puisant chacune dans leur complet développement national la certitude que leur entente est pour toutes deux un indéniable élément de force, deviendront, par là même, une plus grande garantie de paix.

Tandis qu'en Italie, la politique du roi Humbert commence à pêcher en eau trouble, qu'à Vienne le baron Bauër, ministre de la guerre, par ses exigences, les approvisionnements qu'il prétend nécessaires d'accumuler aux frontières, par ses demandes de crédit, inquiète les cercles politiques; tandis que Guillaume II multiplie ses discours belliqueux et laisse révéler sans la démentir une confidence faite par lui à la reine Victoria sur la "nécessité pour l'Allemagne de faire la guerre à la France au plus tard en 1892", nos ministres tour à tour prononcent des discours pleins de sagesse et de prudentes résolutions. Par une phrase faite pour être applaudie sans réserve, à Bapaume, M. Ribot dit que la France peut aujourd'hui "pratiquer la paix avec dignité". M. de Freycinet, à Marseille, avec ce bonheur d'expression qui fixe en style lapidaire une situation, s'exprime ainsi: "La paix n'est pas seulement dans la main des autres, elle est aussi dans les nôtres et elle n'en est par suite que mieux assurée."

A propos des fêtes données en l'honneur de l'assainissement de Marseille, fêtes dont le succès a été le juste tribut payé aux efforts d'un maire d'une activité incomparable et d'une municipalité hautement intelligente, votre journal ni votre collaborateur, M. de Maurel-Mondion, ne pouvaient s'attendre à y voir M. le bourgmestre de Bruxelles, l'honorable M. Buls, transformé en ambassadeur extraordinaire, venir déclarer au nom de son souverain, — du moins s'est il dit "autorisé" à le faire, — que les lettres de l'usurpateur bulgare à la comtesse de Flandres, que le traité secret de la Belgique et de l'Allemagne engageant dans des conditions déterminées la neutralité belge étaient des "mensonges grotesques",—M. Buls n'a t il pas dit là un mot dangereux pour lui, en la circonstance,—et de pures inventions faites par des gens avides de publicité".

Donc, M. le bourgmestre, vous en répondez. Le prince Ferdinand de Cobourg n'avait nul droit d'affirmer qu'il était protégé par l'Allemagne contre la Russie et il ne l'a pas fait; donc mensonge et invention ne reposant sur aucune vraisemblance, que ces fameuses lettres aucun événement prédit par elles n'étant venu démontrer leur vérité. Donc, M. Buls, les fortifications de la Meuse ont été faites pour l'armée belge et la clause du traité de 1831 qui eût pu les livrer est abrogée. Donc il n'y a eu à aucun moment et il n'y a pas de traité secret entre le roi des Belges et l'Allemagne. Alors le système du "tout à l'égoût" triomphe sur toute la ligne aussi bien pour l'assainissement de Marseille que pour les engagements personnels de Léopold II avec les rois de Prusse.

Je n'aurais pas osé rêver une situation si dégagée. Mais depuis Cronstadt, depuis Portsmouth surtout qui a prouvé à Léopold II, au facteur de la politique anglo allemande, qu'il fallait au moins savoir feindre des sympathies pour la France, je ne m'étonne plus de rien. Merci, bon M. Buls! qui pourrait douter de votre parole? Personne! Ainsi nous l'inscrivons au Panthéon de l'histoire! vous avez désormais l'entière responsabilité de ce dont vous nous répondez dans les siècles des siècles; ainsi soit il!

Maintenant à nos députés de ratifier la Conférence de Bruxelles. Ils ne peuvent moins faire pour récompenser Léopold II et c'est là, qu'on m'en croie, la récompense qu'il leur demande. Au surplus, est ce que depuis le désastre d'une expédition allemande à Zanzibar les journaux de Berlin ne répètent pas que c'est le refus des Chambres de voter l'acte de Bruxelles qui a monté la tête aux Africains. Votez donc, messieurs les députés.

Tandis que nous sommes en veine de confiance, écoutons les conseils du plus spirituel et du plus inconstant des admirateurs de M. de Bismarck; j'ai nommé M. de Blowitz, correspondant du TIMES à Paris. Tout d'abord il nous révèle avec son habileté coutumière, que les nouvelles reçues par lui de Pétersbourg, nouvelles qui, comme de nos meilleurs vins gagnent à voyager, lui font croire que l'entente franco russe ne reposera pas sur un traité, mais sera un simple "instrument diplomatique international". Ceci posé, M. de Blowitz nous crie: Au loup, au loup! Il exalte la diplomatie russe pour nous mieux prouver, non sans impertinence, que la nôtre, très inférieure et privée de traditions, ne peut que se laisser abuser. Si les roueries de la diplomatie russe sont si dangereuses, qu'on en juge un peu, par la façon dont elle s'est laissé tromper au Congrès de Berlin, de ce que doivent être les traditions de la diplomatie anglo allemande.

"La conclusion d'un traité international est une des œuvres les plus complexes et les plus dangereuses que puisse entreprendre et réaliser un gouvernement", nous dit M. de Blowitz. Pour l'Angleterre et pour l'Allemagne, sans aucun doute, dominées qu'elles sont invariablement par l'idée de trahir leurs alliés: mais entre le Tsar loyal, entre la France sincère rien n'est plus simple.

M. de Blowitz affirme qu'un traité d'alliance ne peut être que *détrimental*, c'est son mot, et il feint de croire que si le texte de la Triple Alliance n'a pas encore été publié, c'est uniquement parce qu'il prouve l'inhabileté de l'une des diplomaties admises à le signer. M. de Blowitz sait mieux que personne pourquoi le traité de la Triple Alliance n'est pas publié; c'est parce que ses clauses sont offensives et non défensives et que l'effronterie du titre de "Ligue de la paix" usurpé par la Triple Alliance apparaît sur l'heure aux yeux des plus aveuglés, si certain article, répété dans les trois traités et visant deux fois la France par l'Allemagne et l'Italie et une fois la Russie par l'Autriche, était enfin connu.

Que notre gouvernement réalise donc les vœux du pays tout entier, sans se laisser égarer par ceux qui sont intéressés à le perdre, que nos députés acceptent les pouvoirs que la France leur délègue et qu'ils fixent les engagements de la Russie envers la France et ceux de la France envers la Russie. Notre sécurité nationale et la paix de l'Europe sont à ce prix.

Nos ennemis comprennent si bien que plus nous rassurons les peuples, plus nous émiettons la Triple Alliance des gouvernements; aussi déploient ils une activité toujours plus fiévreuse pour grouper contre la France et contre la Russie le plus possible de forces coalisées. Le roi Charles de Roumanie, commis voyageur et placier en alliance, sous l'étiquette de la raison sociale Guillaume II et Cie, va de Rome à Vienne pour écouler la marchandise roumaine, comme le roi Léopold II a été avant lui d'Angleterre en Autriche remplir le même office. Et la Roumanie belge aux portes de la Russie et la Belgique roumaine aux portes de la France achèvent toutes deux, sur les plans du même général Brialmont, des fortifications tournées vers les ennemis de l'Allemagne et de l'Autriche, et faites pour emmagasiner et abriter leurs forces le moment venu

En Espagne, la propagande antifrançaise prend des proportions inquiétantes Après *El Pays* et *Clamort*, qui ont exploité avec une mauvaise foi scandaleuse les débats de la diplomatie franco espagnole à propos de délimitations de la Guinée, l'*Imparcial* dénonce au patriotisme espagnol les visées de la politique française comme menaçantes et s'efforce de l'exciter en matière économique. Çà et là se présentent les premiers jalons de la voie qui conduirait l'Espagne à la Triple Alliance, si la France, malgré l'état d'infériorité où l'acculera son protectionnisme dans la politique internationale, ne veillait pour qu'il devienne impossible à nos ennemis de creuser au delà des Pyrénées un abîme semblable à celui qu'ils ont creusé au delà des Alpes.

En Bulgarie, les représentants de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Autriche Hongrie se sont rendus en corps au palais du prince Ferdinand et ont, par cet acte, publiquement affirmé la confiance que leurs gouvernements respectifs ont dans le protégé de M Stambouloff et en M. Stambouloff lui même. Les réfugiés bulgares, à Constantinople, ont adressé un appel à la bonne foi dudit Stambouloff, qui serait naïf s'il n'était en même temps un appel au pays pour qu'il se délivre du prince Ferdinand, revenue à la Constitution, conquière à nouveau la liberté du choix de son prince, et se tourne enfin vers la Russie. M. Stambouloff, on le devine, n'a pas répondu à M. M. Zankoff, Grouëff, Statchoff, Benderoff, etc. Mais il reste prêt à les faire fusiller à la première occasion.

Parlons de nos rares amis en Orient.

L'ACROPOLIS d'Athènes, organe de M. Tricoupis, terminait comme suit le 23 août, un article fort sensé sur l'éloignement du réglement de la question de Constantinople;

Donc, de tout cela, nous concluons que le peuple hellène doit se réjouir de l'alliance franco russe, car elle est destinée à empêcher que les questions internationales ne se règlent désormais selon les désirs de la Triple Alliance jusqu'à ce jour si pernicieuse pour la Grèce. La nation hellénique a donc raison de montrer une vive joie parce que, ne fût ce que par la force naturelle de l'opposition, la nouvelle alliance ne peut que prendre sous sa protection la justice et la morale qui, dans les affaires d'Orient, sont solidaires des droits de la Grèce.

A Athènes, M. Carapanos, ministre des finances, a donné sa démission. On se rappelle ses attaques passionnées contre les budgets de M. Tricoupis. Après avoir fait œuvre de critique dans l'opposition, il a été impuissant à faire œuvre de réformateur au pouvoir et n'a pu préparer le budget. La Grèce le devra, cette année, à M. Delyannis.

Si la situation économique de la Grèce n'est pas florissante, elle n'est cependant pas désespérée, comme voudrait le faire croire aujourd'hui M. Carapanos.

Depuis plus de dix ans, on menace la Grèce d'une banqueroute et son crédit est toujours debout. Le pays est riche et le peuple honnête; jamais le gouvernement ne se soustraira au devoir de payer les intérêts des valeurs souscrites à son profit.

La nomination de Djivad Pacha, dernier gouverneur de la Crète comme grand vizir, a été fort bien accueillie par les Crétois, Hellènes ou Turcs Djivad Pacha, ayant gouverné l'île deux ans, connaît à fond sa situation.

A lui d'éviter un soulèvement général. dans un moment où la révolte de l'Yémen est grave, en obtenant de son souverain le retour du *statu quo ante*. Toute autre satisfaction serait refusée par les Crétois, leur situation devenant chaque jour plus intolérable. A cette heure, les magistrats agissent plus cruellement sous le couvert des lois que les soldats turcs eux mêmes. Il vient d'être décidé que tout conflit entre les soldats et les citoyens serait jugé par les cours martiales. On devine si la justice y est rendue Chaque fois qu'un Hellène est coupable du meurtre d'un Turc, un grand nombre de Crétois sont arrêtés et soumis à la torture. Si le gouvernement turc ne se hâte de rétablir le *statu quo ante* et, par là même, une tranquilité relative, il provoquera une révolution générale. La Grèce a déjà prévenu les puissances qu'elle ne peut calmer l'exaltation des Crétois si on ne leur rend les privilèges et les garanties qu'on leur a enlevés

Les intrigues de l'Angleterres et de la Triple Alliance domineront elle encore cette fois les véritables intérêts de la Porte? Espérons que le sultan comprendra enfin la nécessité d'agir avec prévoyance et d'agir vite.

Les nouvelles qui nous arrivent d'Egypte sont dans la même note triste et décourageante, toujours la même. L'absorption du pays par les fonctionnaires anglais poursuit son cours sans aucun temps d'arrêt. On semble profiter de ce qu'en cette saison "il n'y a personne" en Egypte pour gagner du terrain sous les yeux des consuls interimaires hésitants ou inexpérimentés.

Ce sont les réglements dits "de police" qui, pour le moment, sont en cause, les questions de personne étant provisoirement ajournées. Ces réglements de véritables machines de guerre entre les mains du gouvernement anglais.

On a fort inconsidérément accordé au Khédive (c'est à dire E. Baring) lors de la conférence de Londres de 1885, la faculté de faire des règlements de police applicables aux étrangers. C'était une dérogation formelle aux capitulations; mais, disait on, il ne s'agit que de détails sans importance, de simples contraventions journalières, de pénalités insensibles, matière d'intérêts absolument secondaire, modification de pure forme pour ainsi dire, simplification avantageuse, allègement de la juridiction consulaire, etc. Les puissances se sont laissé convaincre. N'avait on pas d'ailleurs à traiter de bien plus graves questions à cette même Conférence?

Et voilà que cette réglementation si anodine est devenue l'instrument de la suppression de tous les droits de tous les privilèges, de toutes les libertés des Européens, de toute l'autorité des consuls. On prétend, en vertu de ces règlements, effectuer des visites domiciliaires, fouiller les personnes, fermer les établissements publics; au gré des exigences des fonctionnaires locaux, exercer un contrôle sur l'état civil des résidents, imposer des taxes, des amendes, exiger des documents authentiques de cent espèces différentes. On arrête par maladresse, incurie ou fantaisie le commerce de celui ci ou l'industrie de celui là; bref, les colonies européennes ne trouvent plus que des défenseurs impuissants.

Certes, la France n'a pas à contester à l'Angleterre son droit à une grande et légitime part d'action et d'influence en Egypte, et c'est déjà une supériorité que nous avons sur elle, car on ne peut nous accuser de vouloir une Egypte française. L'Europe sait à quoi s'en tenir a ce sujet. Quand au crédit que notre excessive condescendance a ouvert à l'Angleterre sur la foi de ses engagements en 1882, nous n'avons jamais entendu qu'il soit illimité; nous sommes d'accord en cela avec M. John Morley et avec M. Gladstone, tous deux n'ayant point hésité, dans leurs derniers discours, à maintenir les engagements de l'Angleterre et à dire, sous des formes différentes mais avec la même netteté au fond, que l'occupation de l'Egypte rend impossible à l'Angleterre sa liberté d'action, base fondamentale de sa politique extérieure et que cette occupation l'enchaîne à la Triple Alliance.

Si les Anglais n'ont pas pu en dix années accomplir leur œuvre de "régénération de l'Egypte", nul n'en ignore les motifs; c'est d'abord parce qu'il n'y avait rien à régénérer, mais seulement à supprimer des dilapidations qu'ils ont en partie remplacées par d'autres, ensuite parce qu'ils ont eu pour objectif, non l'organisation du pays, mais "de l'exploitation du pays". Ils ont considéré l'Egypte comme une ferme mal tenue, mais pourvue de terres excellentes. Ils s'en sont faits les régisseurs; ils en sont les maîtres de fait, se réservant d'ergoter plus tard sur la qualité de propriétaires.

Les Français qui habitent l'Egypte seront ils les valets de cette ferme? Espérons que non. Les gouvernements de bon sens et de bonne foi doivent être avec nous pour protester contre un accaparement qui confine au cynisme, car tous y sont intéressés comme nous, sinon, autant que nous.

Parlons maintenant de l'Angleterre et de sa néfaste influence dans l'Empire du Milieu. Jusqu'aux premiers massacres, les journaux anglais, publiés en Chine et inspirés par quelques missionnaires protestants, ne cessaient d'irriter les Chinois contre la France et contre la Russie, et de préconiser l'alliance anglo chinoise en Asie. J'ai sous les yeux un grand nombre d'articles dont la responsabilité pèse aujourd'hui lourdement sur leurs auteurs.

L'opinion publique et la presse en Russie, très clairvoyantes, demanderont au Tsar de ne faire à aucun prix cause commune avec l'Angleterre en Chine. C'est ce que la presse et l'opinion françaises ne devraient cesser de demander à notre gouvernement.

Le TIMES du 2 octobre, dépêche de Berlin, dit à son tour ce que mon correspondant de Chine et moi disons depuis deux années, par conséquent bien avant les graves événements actuels:

"La Russie a dans les eaux du Pacifique, dans le golfe de Petchili, en Corée, en Mandchourie, en Mongorie, dans le Turkestan chinois, au Thibet, des intérêts politiques de la plus haute importance." Il ne faut donc pas s'étonner que la Russie suive en ce moment à Pékin une politique différente que celle que l'Angleterre voudrait driger au nom de la civilisation, c'est à dire au nom de ses intérêts commerciaux. Ils ne datent pas d'hier les intérêts britanniques à Pékin. On voudrait à Londres triompher de la suprématie menaçante de la Russie en Chine et y imposer la politique qui a réussi depuis un siècle aux Indes et en Birmanie. Mais c'est un tout autre champ de bataille diplomatique qui n'a même pas d'analogie avec celui de l'Afghanistan. Entre Londres et Pétersbourg, il y a à Pékin une dynastie qui peut être comparée, sous certains rapports, à celle du Grand Mongol à Dehli, lors de l'entrée en scène de la France et de l'Angleterre. Aussi flottante que celle de Dehli, la puissance du Fils du Ciel donne au monde un curieux spectacle, 400 millions d'habitants, des vices rois, des vassaux, une armée, une flotte, tout cela à la merci de quelques mandarins, de quelques lettrés et d'une franc maçonnerie occulte ayant pour devise: "La Chine aux Chinois".

La Russie sait que la Chine est son terrain d'évolution économique qu'elle est chez elle dans cette direction. Voilà pourquoi votre correspondant s'évertuera à dire à notre gouvernement: "Prenez garde, une faute sur ce terrain est irréparable et ne pourrait être expiée tant votre responsabilité sera grande aux yeux de ceux qui savent que des solutions asiatiques sortiront des solutions occidentales, favorables à la France. Certaines rives du Rhin et celles du Petchili ont des identités qu'il serait coupable de ne pas étudier et connaître."

La Russie suit une grande politique, non celle qui consiste à vendre plus de cotonnades, plus de filets, plus de lainages, plus de canons, plus de métier à tisser ou à filer. La France doit appuyer cette politique avec toute l'autorité que lui donnent ses nouvelles lignes géographiques au Sud.

C'est en Chine et dans les mers de Chine que doit éclater et se faire agissante notre amitié pour la Russie. C'est là que nous travaillerons le mieux aux intérêts de la France et de l'Alsace Lorraine Le nœud s'est noué depuis un demi siècle, bien avant les événements qui devront contribuer à le dénouer.

En Angleterre, lord Salisbury vient de perdre un collaborateur précieux, M. W. H Smith, premier lord de la Trésorerie et leader de la Chambre des Communes. Administrateur de premier ordre, nul plus que M. Smith n'excellait à exposer clairement les questions les plus complexes, et le Premier lui a dû plus d'un succès parlementaire. En même temps que le parti conservateur, qui, décidément, est en développement, fait cette perte malheureuse, le parti libéral en fait une heureuse, celle d'un Boulanger plus tenace et plus habile, mais que l'infatuation a perdu comme le premier, M. Parnell.

M. Gladstone avait eu raison, par la politique et par cette moralité sévère qu'impose la conduite des partis du grand révolté d'Irlande. La mort épargne au roi non couronné les dernières convulsions qui eussent fait oublier les services rendus par lui à son pays. Aujourd'hui, par la disparition de M. Parnell, le *home rule* devient une force de l'opposition libérale alors qu'il n'était jusqu'ici, non point peut être une faiblesse, mais seulement un drapeau humanitaire.

On prête à lord Salisbury l'intention de remplacer M. Smith à la Trésorerie par son propre neveu, M. Balfour, qui fut si cruel dans l'application des lois de coërcition en Irlande, et qui est encore secrétaire d'État pour l'île sœur. C'est une faute que les ennemis du chef du parti tory doivent désirer lui voir commettre, car elle aurait des conséquences déplorables à la veille des élections générales en provoquant de légitimes froissements chez les unionnistes dont un seul, M. Goschen, est digne de remplacer M. Smith.

M. Parnell rencontrera t il dans la barque de Caron son ex ami, son adversaire, qui le premier marqua pour lui les coups de la défaite, Sir John Pope Hennessey, mort en même temps que M. Parnell. Dante eût vu dans ces deux morts simultanées un châtiment pour celui que l'orgueil avait fait le pire ennemi d'une cause sainte dont il avait été le soutien puissant. Il l'eût fait suivre par son ami à travers les cercles infernaux pour lui rappeler éternellement sa félonie.

Encore une mort celle du roi de Wurtemberg, Charles Ier, qui ne régna guère que de nom depuis la défaite de l'Autriche pour laquelle il avait pris parti et qui l'abandonna après Sadowa. La reine Olga Nicolajewna de Russie, tante de l'empereur Alexandre III, essaya en vain de lutter contre l'envahissement de de la Prusse; elle fut trahie par ses ministres et par son peuple. Le roi Charles mourant sans enfants, c'est un arrière cousin qui lui succède, le prince Guillaume, déjà plusieurs fois chargé de la régence en l'absence de Charles Ier, dont la santé exigeait de longs séjours dans le Midi; le pouvoir a passé dans ses mains sans secousse. Marié à une princesse de Schauenbourg Lippe, la reine et lui semblent destinés de jouer sans résistance, malgré l'attachement du nouveau roi pour le duc de Cumberland, leur rôle de grands vassaux de la Prusse impériale.

L'empereur d'Autriche a enfin tenu sa promesse au peuple tchèque de visiter l'exposition de Prague. Malgré les lamentations des Allemands sur les dangers que courait François Joseph en Bohême, il s'y est rendu confiant et n'a pas eu à s'en repentir. Pas un cri, pas un mot, pas une réserve d'enthousiasme n'ont rappelé à l'empereur, durant son séjour dans "la ville d'or des Slaves", le programme des jeunes Tchèques. Il est vrai de dire que par ce silence jalousement gardé les Tchèques se sont mis à l'abri des concessions à faire au souverain. M. Edouard Gregr lui même est venu saluer François Joseph en costume national. Enfin, le voyage de l'empereur en Bohême a été une marche de triomphe au milieu d'acclamations sincères. On peut affirmer avec certitude que ce ne sont point des Tchèques qui ont conçu l'attentat, d'ailleurs piteux de Reichemberg; les Allemands seuls avaient intérêt à rendre le voyage à Prague odieux

Maintenant l'empereur laisse t il la pacification derrière lui? Les Tchèques qui se sont précipités avec une sorte d'adoration sur les pas de leur souverain, venant les visiter, obéiront ils à ses injonctions de réaliser l'œuvre du compromis allemand? C'est en vain que François Joseph a souhaité en langue tchèque la paix intérieure à son peuple. Les Allemands seront le demain comme hier avec leurs exigences et le gouvernement du comte Taaffe ne les favorisera pas moins qu'avant la visite souveraine à Prague. L'amour pour l'empereur ne peut donc faire taire la haine de race.

En Hongrie, la session parlementaire s'ouvre à peine que l'opposition unie de l'extrême gauche et du parti modéré qui a pour chef le comte Albrt Apponyi, s'y montre résolue à la lutte suprême contre le ministère Szapary:

Avec la même continuité, avec la même violence, à l'aide de l'obstruction, l'extrême gauche, renforcée parle parti libéral modéré, combattra la réforme administrative, rêve de M. Tisza qu'essaie en vain de réaliser son successeur et qui, enlevant aux comitats leur autonomie, les livrerait désarmés à un gouvernement centraliste.

Le comte Albert Apponyi, dans un discours à ses électeurs, a signalé au pays le danger d'une armée "qui se conduit à l'égard de la Hongrie comme une armée étrangère et dont les sentiments anti nationaux blessent la dignité de la nation". La majorité de l'armée en Autriche est centraliste impériale, et le dualisme lui paraît une première concession dangereuse faite à l'autonomie des nationalités. L'décentraliste allemande est, quoiqu'en pensent les mamelucks du parlement de Budapest, en contradition avec le développement de sa constitution de la Hongrie. Cette idée est le pivot de l'alliance allemande, qui, elle même, vise le démembrement total de l'Autriche

X***

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Vendredi 30 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

Sarah Bernhardt est attendue à New-York le 4 novembre.

On dit que lord Lansdowne, ex-gouverneur-général du Canada et aujourd'hui vice-roi des Indes, sera créé duc de Kerry à son retour en Angleterre.

Nous lisons dans LA PRESSE :

La nouvelle de la démission de M. Chapleau a créé une pénible sensation dans les rangs conservateurs. Il n'y a à ce sujet ni Chaplistes, ni Langevinistes ; tous déplorent la retraite de celui qu'ils considèrent, dans les circonstances, comme le seul homme d'action capable de réunir les forces conservatrices et de les faire triompher.

On ne se gêne pas de dénoncer la série d'intrigues qui ont nécessité la détermination du Secrétaire d'Etat. Les coupables ont assumé une responsabilité qui pourrait bien les écraser.

La presse de Berlin est sérieusement portée à faire opposition au décret de l'empereur Guillaume, concernant la suppression de certains faits immoraux, qui se passent dans la capitale de l'empire. D'après la presse, ce décret encouragerait une nouvelle intervention touchant la liberté individuelle—intervention officielle qui pèse beaucoup à toute l'Allemagne.

Berlin est déjà si complètement à la merci de la police qu'il faut, par exemple, une permission, longue, pleine de phrases et revêtue du cachet officiel pour qu'une bonne d'enfants puisse être autorisée à promener, au parc, un bébé dans une petite voiture.

On fait une forte opposition à la proposition du gouvernement français, portant que l'on accorderait des réductions sur le tarif, pendant un an, aux pays qui ont des traités de commerce avec la France. Les protectionnistes prétendent que ce projet est contraire aux intentions économiques de la chambre des députés, et produira des fluctuations dans le commerce qui porteront préjudice aux intérêts du trésor public.

D'un autre côté, les libre-échangistes sont enchantés de la proposition du gouvernement et soutiennent qu'en agissant ainsi, ce dernier reconnait la nécessité de fixer les relations commerciales avec les puissances étrangères et de conclure des conventions.

La LIBERTE, journal partisan du libre-échange, dit qu'aucun pays ne désire voir la France réclamer le maintien du *statu quo* pour son propre avantage, en vue d'imposer ensuite des conditions qui paraîtraient ruineuses pour les puissances étrangères. Ce journal insiste sur ce point que le gouvernement ferait mieux d'éviter une défaite morale, en prolongeant jusqu'en 1893 les traités existants et sauver ainsi le pays d'une crise industrielle, commerciale et financière.

M Ribot dans un discours prononcé dernièrement à la chambre a dit que, la France avait le droit d'être fière des sympathies qu'on lui témoignait de tous les côtés ; elle mérite bien ces sympathies, car son énergie lui a permis de reprendre la place qu'elle avait perdue à la suite de ses désastres.

En réponse à une interpellation de M. de Mun, député monarchiste du Morbihan, M. Ribot a déclaré qu'il n'avait pas chargé l'ambassadeur de France à Rome de remercier le gouvernement italien de la protection donnée aux pèlerins français.

M. Pichon, député radical de la Seine, a déclaré que personne en Europe ne songeait à rétablir le pouvoir temporel du pape. Il a dit que le malentendu entre la France et le gouvernement italien devait être attribué à l'empire qui désirait maintenir la papauté. M. Pichon a ajouté qu'il espérait néanmoins que l'Italie deviendrait un jour l'alliée de la France.

M. Hubbard, député radical de Seine-et-Oise, a proposé la suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican, sous le prétexte que cette ambassade était inutile et qu'elle entretenait en Italie l'idée que la France admettait la possibilité que finalement le pape reprit possession de Rome.

Dans un discours énergique, M. Ribot a combattu cette proposition et réfuté les raisons mises en avant par M. Hubbard. La proposition de M. Hubbard a ensuite été mise aux voix et repoussée, au milieu des applaudissements, par 284 voix contre 210.

Le TRUTH de Londres a produit une vive sensation dans les cercles militaires et parmi le public, en annonçant que les grenadiers de la garde s'étaient de nouveau mutinés. Les officiers y attachent une grande importance, en raison des trois précédentes mutineries.

Cette dernière émeute provient des plaintes que les grenadiers de la garde du 3e bataillon ont fait entendre au sujet de la mauvaise qualité et de l'insuffisance de la nourriture. Le 3e bataillon est en ce moment à Windsor, où son principal service est de monter la garde au château. L'émeute a éclaté surtout à cause des rations tout à fait insuffisantes et avariées qu'on a servies aux soldats le 14 octobre dernier.

Lorsque le lieutenant Cotton, dont le service est d'inspecter les différents *mess* au moment des repas, est entré à la caserne des grenadiers, les soldats se sont plaints de la nourriture. Le lieutenant a examiné les aliments, a déclaré qu'ils étaient bons et a voulu forcer les grenadiers à les manger. Mais, au grand mécontentement du lieutenant, les grenadiers, au lieu de les manger, ont jeté leurs aliments par les fenêtres, dans la cour de la caserne. L'officier a fait son rapport et les soldats de la 1re compagnie où le fait s'était passé ont été consignés une journée, tandis que les caporaux ont été arrêtés et mis en prison pendant qu'on ferait une enquête sur cette mutinerie.

Les officiers des grenadiers de la garde reconnaissent l'exactitude du fait qu'il y a eu une émeute parmi les soldats, mais ils refusent de donner des détails et disent que l'affaire n'a pas d'importance.

LA SITUATION POLITIQUE

Après quelques jours d'animation, nous sommes aujourd'hui retombé dans le *statu quo*. La démission de M Chapleau est entre les mains du premier ministre, accompagnée des conditions que nous avons déjà annoncées. Les journaux de Toronto essaient à faire croire à leur public que M. Abbott n'est aucunement inquiété, que la situation pour lui n'est pas embarrassante, et lui conseillent finalement de laisser partir M Chapleau. Les gens de Toronto en sont arrivés à croire que ce sont eux qui gouvernent le pays. Si l'on en juge par les représentants qu'ils envoient à la chambre des Communes, leur rêve ne sera pas bientôt réalisé, quoique nous, d'Ottawa, n'ayons pas à leur jeter la pierre sous ce rapport là. Quoi qu'il en soit, nous savons que le premier ministre est dans une situation perplexe et qu'il le comprend. Il connaît trop la province de Québec pour ne pas savoir que ce n'est pas LE MAIL qui gouverne là. On nous rapporte que des offres de la part du premier ministre ont été faites à M. Chapleau, que celui-ci a toutes refusées jusqu'à présent.

M. Ouimet est encore à Ottawa, silencieux comme un moine en retraite; il a été interviewé par plusieurs journalistes et a refusé de parler dans tous les cas Il semble admis qu'il n'acceptera pas de portefeuille, à moins que les conditions de M. Chapleau ne soient acceptées. On dit que les candidats de M. Chapleau sont M. Angers et M. Ouimet et probablement M Ives comme représentant anglais de Québec. Nous ne pouvons pas entreprendre de faire part à nos lecteurs de tous les bruits qui courent où des diverses opinions exprimées par des hommes politiques qui s'imaginent être renseignés. La question est absolument un secret ministériel que personne ne peut pénétrer présentement. Il est probable, tout de même, que la solution arrivera aujourd'hui et que demain ou lundi, l'on pourra annoncer la véritable situation. M. Robert White, de la GAZETTE de Montréal, est ici depuis quelques jours et semble être très officieux auprès de M. Chapleau et de M Ouimet. Nous voudrions bien savoir ce que les gens de la GAZETTE peuvent avoir à faire dans une question qui ne touche que les Canadiens-français. Nous sommes même surpris que M. Chapleau et M Ouimet aient consenti à se laisser interviewer par lui. M. White devrait plutôt s'occuper de la cause des écoles catholiques du Manitoba ; il s'est engagé vis-à vis de ses électeurs à les abolir, s'il en avait la chance. Cette besogne le tiendrait beaucoup plus dans son rôle et dans les traditions de la GAZETTE de Montréal.

REVUE DES JOURNAUX

Voici comment le NATIONAL explique la crise que traverse présentement le gouvernement fédéral :

Nous apprenons de bonne source que le lieutenant-gouverneur Angers s'est fait l'instrument du gouvernement boodler Abbott et des fanatiques d'Ontario pour gagner ses épaulettes, en trahissant non-seulement son parti, mais encore sa nationalité ; on a exigé de lui qu'il se rende coupable des actes inconstitutionnels et des indignités qui ont soulevé la réprobation des honnêtes gens sans exception de parti.

Si les conservateurs respectueux de la constitution se sont tus jusqu'à présent, c'est qu'ils espéraient que Monsieur Angers, jusqu'alors considéré comme un homme honorable, pourrait expliquer sa conduite d'une façon satisfaisante.

Il est su maintenant que c'est sur sa propre demande que sa lettre au gouverneur général a été hâtivement mise devant le Sénat même, avant que M. Mercier ait eu le temps de répondre

Nous savons aussi que M Angers a été en communication constante avec le gouvernement d'Ottawa, cherchant traîtreusement et inconstitutionnellement, à discréditer et renverser ses propres ministres.

Nous savons de plus qu'en certaine circonstance M. Angers Lieutenant-Gouverneur de la Province de Quebec, s'est laissé imposer, par certains ministres d'Ottawa, l'ordre de donner ou de refuser sa signature pour les affaires de son gouvernement

Le but de cette conspiration constante, a été, d'obtenir pour prix de ses lâches complaisances, un portefeuille fédéral au détriment de son ami et compatriote M Chapleau

M Chapleau dégoûté de la duplicité du premier ministre Abbott, instrument des fanatiques conservateurs d'Ontario, s'est enfin décidé à donner sa démission. Ce bon mouvement lui fera pardonner bien des fautes Par contre M Angers qui s'apprête à recueillir la succession de M Chapleau, dans de pareilles circonstances, sera submergé par le mépris de son propre parti Déjà un groupe important de conservateurs se prépare à abandonner le gouvernement Abbott.

LA PAIX EUROPEENNE

La tempete a Saint-Pierre et Miquelon

ORAGES EN FRANCE

Les relations franco-italiennes

LES ETATS-UNIS ET LE CHILI

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LA FRANCE ET LA RUSSIE

PARIS, 30 oct.—Le croiseur russe DIMITRY DONSKAY vient d'arriver dans le port, il a été salué par les acclamations d'une foule énorme. Après qu'il eût échangé avec les forts et le navire français portant le pavillon de l'amiral, les saluts d'usage, on a offert une grande réception aux officiers du bord.

LES RELATIONS FRANCO ITALIENNES

MILAN, 30 oct.—L'Union lombarde de la paix a donné un banquet en l'honneur de M. Passy, membre de l'association française de la paix. Dans tous les toasts que l'on a portés, on a exprimé les sentiments de la plus grande amitié pour la France. On y a donné de nouvelles assurances de l'esprit de fraternité, envers la France, qui animaient tous ceux qui assistaient au banquet. Ces toasts ont soulevé un profond enthousiasme.

LES ORAGES EN FRANCE

PARIS, 30 oct.—De nouveaux orages, accompagnés d'éclairs at de tonnerre, ont éclaté avec violence dans les départements du sud-ouest de la France. Dans les Pyrénées Orientales, il est tombé de la neige sur le mont Louis. Les flancs des montagnes sont minés par les eaux et on craint, dans les vallées, des éboulements désastreux. Les dégâts causés au bétail et aux arbres fruitiers sont très importants dans le pays de Cerdagne.

LONDRES, 30 oct.—Les navires arrivant des ports du sud de la France annoncent que la tempête a recommencé et redoublé de violence. Le BLENHEIM est arrivé dans le port de Marseille en triste état. Son pont a été balayé par les vagues et huit cents têtes de bétail, en majorité des moutons, ont été emportées à la mer.

LA PAIX EUROPEENNE

PARIS, 30 oct—M. Jules Simon a dit, dans une entrevue, qu'il ne croyait pas la guerre probable. "Lorsque je suis allé à Berlin, a-t il ajouté pour assister au congrès international du travail, l'empereur Guillaume m'a affirmé lui-même qu'il désirait la paix. Le ton avec lequel il parlait ne m'a laissé aucun doute sur sa sincérité. Le tsar veut aussi la paix, et la France ne sera pas la nation qui commencera les hostilités en Europe."

Dans une autre partie de cette entrevue, M. Jules Simon a refusé de s'avancer jusqu'à dire si l'entente franco-russe contenait, oui ou non, comme condition l'expulsion des Anglais de l'Egypte. A cet égard il ne croit pas, a-t il dit, que la Russie ait aucune intention de conquérir l'Inde, mais que l'extension de cette puissance en Asie était toute naturelle.

AMERIQUE

LA TEMPÊTE A SAINT-PIERRE ET MIQUELON

HALIFAX 30 oct—On télégraphie de Saint Pierre et Miquelon :

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par une série de tempêtes des plus violentes. Les navires en général ont beaucoup souffert, parce qu'il n'a pas eu un instant de répit depuis que le mauvais temps a commencé. On signale une foule d'accidents maritimes dans le voisinage ; mais le temps est encore si mauvais qu'il n'a pas été possible de se procurer des renseignements plus précis. On ne parle pas cependant d'accidents de personnes jusqu'à présent ; mais il est à craindre qu'il n'y en ait eu beaucoup. Il est presque impossible que les désastres signalés se soient produits sans que personne ait péri.

Les deux premiers navires américains servant au transport du hareng sont arrivés à Saint-Pierre, et ils attendent que la tempête se calme, avant de se rendre à Terre-Neuve où ils doivent prendre leur cargaison de harengs.

LES ETATS-UNIS ET LE CHILI

SANTIAGO, 30 oct.—Le gouvernement chilien a répondu à la demande d'explications qui lui a été faite par M. Egan, ministre des Etats-Unis.

La réponse est rédigée en termes très énergiques et l'on dit qu'elle se résout en un refus d'accepter la responsabilité de l'affaire. Cette réponse a été transmise par dépêche au département d'Etat à Washington.

Le ministre Egan, le commandant Schley, du *Baltimore*, et le consul des Etats-Unis MacCreery, sont actuellement en consultation, et l'on croit que des mesures décisives ne tarderont pas à être prises.

L'intendant de la ville de Valparaiso a refusé de garantir la sécurité des chaloupes du croiseur des Etats-Unis *Baltimore*, se rendant à quai dans la matinée pour acheter des provisions, et celle des officiers du même croiseur se rendant à terre la nuit. Le *Baltimore* est virtuellement mis en interdit. Aucun matelot américain n'est autorisé à débarquer.

Une grande agitation a été causée à Santiago par le bruit qui s'y est répandu que la légation du Chili à Washington avait été attaquée.

L'ÉMEUTE DE RIO DE JANEIRO

NEW-YORK, 40 oct.—Des renseignements particuliers reçus de Rio de Janeiro, nous permettent d'établir la véritable physionomie des troubles dont cette ville vient d'être le théâtre.

L'état d'esprit du public est, depuis quelque temps, très surexcité dans certaines provinces de la république. Partout l'attitude arrogante de l'armée, grisée de voir à la tête de l'Etat, le chef militaire qu'elle a choisi, provoque des conflits avec l'élément civil. D'un autre côté il souffle, dans certaines provinces, comme celle de Rio Grande, un vent de séparatisme que favorise singulièrement l'attitude, de plus en plus impopulaire, des neveux et de l'entourage immédiat du maréchal Déodore de Fonseca. Le gros mot de népotisme est prononcé ouvertement, et l'on accuse le maréchal de laisser les personnes de sa famille trafiquer des adjudications et des concessions, et de bâillonner systématiquement la presse chaque fois qu'elle a voulu, se faire l'écho des accusations portées par l'opinion publique.

Les troubles de Rio de Janeiro ne sont qu'une explosion nouvelle et plus énergique du mécontentement latent.

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres est venue d'un incident de coulisse. Il y a en ce moment en représentations au Théâtre Italien une *prima donna* la Teodorini, qu'on sait être au mieux avec M. P....., un des spéculateurs les plus fortunés de la camarilla présidentielle, lequel a, depuis moins d'une année, gagné soixante millions. La Teodorini étale un luxe tapageur que, à tort ou à raison, le peuple considère comme alimenté par des fonds prélevés sur la fortune publique.

La dernière fois qu'elle parut sur la scène, on l'interpella avec la dernière violence, et il s'ensuivit dans les galeries supérieures de la salle une véritable bataille entre le public et les employés du théâtre. Du théâtre, le mouvement gagna rapidement la rue. La police s'étant montrée brutale, l'indignation fit sortir de leur calme bien des gens paisibles qui se joignirent aux manifestants. De tous côtés, on entendit bientôt s'élever des cris de mort contre le maréchal et ses conseillers.

La police alarmée demanda le secours des troupes, qui arrivèrent au moment où la fureur de la multitude parvenait à son comble. Les soldats furent accueillis par des bordées de sifflets, des barricades s'élevèrent en un clin d'œil, et de tous les quartiers de la ville accoururent de nouveaux insurgés. La fusillade devint générale, et l'exaspération des militaires et des civils les uns contre les autres devint telle qu'en peu de temps le terrain de la lutte fut couvert de morts et de blessés des deux partis.

Ce qui prouve la portée politique indéniable de cet événement, portée que cherchent à atténuer quelques dépêches, c'est que pendant toute la durée du combat les clameurs contre le président n'ont cessé de retentir.

L'ordre matériel fut rétabli aux premières heure du matin, mais l'exaspération populaire n'a fait qu'augmenter par la répression. On craint que le mouvement qui vient d'être étouffé dans la capitale ne soit le précurseur d'une réaction violente contre le gouvernement actuel et surtout contre le militarisme sur lequel il s'appuie et qui est devenu odieux à tous les républicains sincères.

Nouvelles de Quebec

QUEBEC, 29 oct.—Le CHRONICLE publie un article de M. Pacaud, dans lequel il se disculpe des accusations portées contre lui au sujet du collier de diamants dont le FREE PRESS a parlé. M. Pacaud dit que c'est un mensonge honteux et méprisable. Si le Lieutenant-Gouverneur veut intenter une poursuite, il est prêt à être son premier témoin. Il n'a jamais eu les moyens, et de plus, il n'a jamais connu suffisamment Mme Angers pour lui offrir un tel cadeau. Il a rendu compte devant la commission des $100,000 reçues dans l'affaire de la Baie des Chaleurs.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 29 oct.—M. Gonzalve Désaulniers rédacteur du NATIONAL, a donné instruction à son avocat, M. R. Lemieux, d'intenter à la GAZETTE une poursuite en dommages, au montant de $200 pour calomnies.

—Les funérailles de M. l'abbé Joseph Provost ont eu lieu, mardi matin, à St Jérôme, au milieu d'un concours extraordinaire de personnes accourus de Montréal et de toutes les parties du district de Terrebonne, pour rendre un dernier hommage au jeune prêtre.

—Il y a eu, ce matin, une réunion des directeurs des écoles du soir, le maire McShane étant présent. Il a été résolu que les écoles gratuites du soir seraient ouvertes le 3 novembre prochain. Cinq de ces écoles seront pour les protestants, une pour les Juifs et les 14 autres pour les catholiques. Les principaux professeurs recevront un salaire de $1.50 par soir et les autres $1. Le maire et le révérend Père Drummond devront, demain matin, s'aboucher avec le révérend Père Lefebvre, O. M. I., au sujet de certaines difficultés.

—Les funérailles du sergent Paradis ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Une délégation de la Cour de Brébœuf C. O. F., représentée par ses officiers et environ quarante des membres, formait partie du cortège.

—Le samson canadien Louis Cyr, accompagné par son frère Pierre Cyr et par Mme Cyr, s'embarquera samedi prochain à bord du SS. "Vancouver" destination de Liverpool.

Notre champion a été engagé pour un an par M. Jos. X. Perrault, pour donner une série de représentations en Angleterre, en France, en Belgique et en Allemagne.

UN LYNCH PAR LE FEU

Le comté de Cass (Texas) a été mis littéralement en révolution ces jours-ci par un double assassinat, bientôt suivi du lynch du coupable.

Lee Green, un jeune nègre s'étant armé d'un fusil de chasse, s'est rendu pendant l'après-midi à la plantation de M. John Lowe, qu'il savait être absent, et a sommé Mme Lowe, sous peine de mort, de lui remettre tout l'argent qu'elle avait chez elle. Mme Lowe ayant refusé, le nègre l'a tuée et l'a jetée dans un puits avec sa fille âgée de deux ans. L'assassin a voulu tuer ensuite à coups de hache le fils de Mme Lowe, âgé de cinq ou six ans, de peur qu'il ne le dénonçât; mais l'enfant épouvanté a sauté dans le puits, à côté de sa mère et de sa sœur. Green a essayé alors de le tuer en lui lançant, au fond du puits, un chaudron et des pierres. L'enfant a été grièvement blessé; mais il n'est pas mort, et c'est lui qui, quelques heures plus tard, au retour de son père, a raconté les détails du crime.

La nouvelle de cet assassinat s'est répandue dans toute la région avec la rapidité de l'éclair, et de nombreux hommes de bonne volonté sont partis à la poursuite de l'assassin, qui s'était enfui avec un cheval volé dans les écuries de M. Lowe. Alors a commencé une de ces chasses à l'homme, comme on en voit guère plus, même au Texas, et marquée par des incidents presque incroyables. Traqué par ceux qui le poursuivaient, Green a abandonné son cheval qui était épuisé de fatigue, et a sauté sur une mule qu'il a rencontrée dans les champs sur son passage. La mule s'étant fatiguée à son tour, Green est monté ensuite sur un nouveau cheval, dont il s'est emparé de la même façon.

Cependant, le lendemain du crime, vers deux heures de l'après midi, l'assassin a été capturé près de la petite ville de Kildare. On l'a expédié en toute hâte à la prison du comté à Linden. Mais, pendant la nuit, de nombreux hommes armés, parmi lesquels se trouvaient, affirme-t-on, plusieurs nègres, ont envahi la prison et se sont emparés de l'assassin qu'ils ont reconduit aussitôt sur le lieu du crime. Un bûcher a été construit près du puits dans lequel le nègre avait jeté ses victimes et Green a été brûlé vif, en présence de plus de mille personnes accourues de tout le voisinage.

LA GUERRE AUX LOTERIES

Une dépêche de Boston annonce que le grand jury fédéral de cette ville, à l'exemple de celui de Sioux Falls (Dakota du Sud), vient de prononcer la mise en accusation des directeurs et administrateurs de la compagnie de la loterie de la Louisiane, pour contravention aux lois de la poste.

Les personnes mises en accusation par le grand jury fédéral de Boston sont : MM. Paul Conrad, président de la compagnie de la loterie de la Louisiane, J. P. Horner, secrétaire ; M. T. Howard, J. E. Morris, C. W. Hyans, P. F. Herwig ; P. V. Fazende, et J. L. Herwig, directeurs. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre tous les accusés, dont la plupart demeurent à la Nouvelle Orléans.

D'autre part, on mande de Saint-Louis que le général Beauregard, qui est actuellement dans cette ville, a fait la déclaration suivante, à propos de sa mise en accusation par le grand jury fédéral de Sioux Falls.

"Je ne sais rien des prétendues poursuites dirigées contre moi, si ce n'est ce qui a été publié par les journaux. En réalité, je ne fais aucunement partie de la compagnie de la loterie, n'étant ni directeur, ni administrateur, ni même actionnaire de cette compagnie. Mes seuls rapports avec elle consistent à assister avec le général Early aux tirages mensuels, et à veiller à ce qu'ils se fassent honnêtement. La compagnie étant une institution de l'Etat, soutenue par les lois locales et dirigée par les premiers habitants de la Nouvelle-Orléans, je n'y vois rien de criminel ni même d'inconvenant.

"Il m'est impossible de comprendre, a ajouté le général Beauregard, la prétendue immoralité de cette institution qui fait horreur à tant de monde. Elle est certainement beaucoup plus inoffensive que les jeux de Bourse, les jeux de cartes, les paris aux courses et une foule d'autres jeux qui sont tolérés dans la plupart des Etats. Quant à moi, n'ayant violé aucune loi de l'Etat, ni aucune loi nationale, je m'inquiète fort peu des poursuites que l'on peut m'intenter au Dakota ou ailleurs, mais je saurai retrouver ensuite les instigateurs et les auteurs de ces poursuites."

Il est à noter que le général Beauregard n'est pas compris jusqu'à présent parmi les personnes mises en accusation par le grand jury fédéral de Boston.

Une dépêche de la dernière heure annonce que tous les directeurs de la compagnie de la loterie qui ont été mis en accusation par le grand jury fédéral de Sioux Falls (Dakota du sud) et qui se trouvaient à la Nouvelle-Orléans, ont été arrêtés par les marshals des Etats Unis. Mais ils seront remis en liberté provisoire sans caution en attendant l'ouverture de leur procès qui n'aura pas lieu, dit-on, avant le mois de décembre.

MESDAMES.

Aujourd'hui et demain, j'offrirai 20 Capelines à un prix très réduit.

Aussi bas que la moitié de leur valeur.

Et pas UNE d'elle à moins de 25 pour cent.

Les Capelines sont presque toutes pour de petites tailles.

Presque toutes de 34 pouces.

Quiconque pourra trouver sa mesure, fora une bonne affaire.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALES !

McCarthy's.
Toronto B. & M. Co's.
Dominion.
Carling's.
Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

☞ Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

Cet Espace est reserve pour

JOHN CASEY.

ISLAND HOME Stock Farm,

Grosse Ile, Wayne Co., Mich. :

SAVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.

Patrocle No. 2689 (1367).

—IMPORTED—

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

beautifully situated at the head of Grosse Ile in the Detroit River, ten miles below the City, and accessible by railroad and steamboat. Visitors familiar with the location may call at city office, Campau Building, and an escort will accompany to the farm. Send for catalogue, free by mail. [illegible]

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets,
27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q
136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal
D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞ Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. C. J. SMITH, Agent Général des Passagers
Ottawa, 29 Juin 1890.

CATARRH

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

Electrique.

...nées d'études et d'expérien-
...cher.

...WARNOCK.
...RUE SUSSEX.
...4.

...EMIN DE FER
...RCOLONIAL

... entre l'Ouest et tous les ...du St. Laurent, de la Baie ... province de Québec ; ainsi ...au Brunswick, la Nouvelle ...u Prince Edouard, le Cap ...es de la Madeleine, Terre-...Nerre.
...press quittent Montréal et ... jours (dimanches excepté) ...estination de tous ces points ...t de chars, en 27 heures et
...trains express directs sur le ...ercolonal sont brillamment ...tricité et sont chauffés par ... locomotive même, ce qui ...blement au confort et à la ...geurs.
...ns directs sont attachés de ... et dortoirs, nouveaux et ...e que les chars salons pour
...er les plus en vogue, ainsi ...de pêche les plus recherchés ... route de l'Intercolonial qui
...s expéditeurs est appelés ... facilités offertes pour e ...arine et en général de toutes ... à destination des Provinces ...neuve, aussi pour l'expor-...et des produits expédiés aux ...ope.
... informations concernant le ...e s'adresser à
...nt des billets, ...rks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
...du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q
... Jacques, en face du ... Lawrence Hall, Montréal ..., Surintendant Général, ...min de Fer, ...18 Juin, 1891.

...CRE
...CTS.

...tuellement au public et ...os clients un vrai bon sucre ..., c'est-à-dire à ceux qui ...e de notre célèbre thé.
... mois : une petite consigna-... cents.

...UD BROS.
...DEAU & SPARKS
...e Rideau.

...E FER
...n Atlantique.

Service Rapide
—ET—
Plus Courte et la ...us Rapide.
...té le 29 Juin 1891.

...TIRONT DE LA GARE DE LA ...GIN COMME SUIT :
L'EXPRESS DE MONT-REAL rapide arrêtant ...ons entre Ottawa et le Cô-... la jonction du Côteau avec ...nd Tronc pour l'Ouest, et à ...us les trains pour l'est, et ...Montréal à 11.35.
L'EXPRESS DE MONT-...réal rapide limité n'arrêtant ...t à Alexandria entre Otta-... a un char réfectoir, et ar-... 8.20, se reliant aux trains ...tral et du Grand Tronc ...nts à l'Est. Portland, Ri-...Dalhousie, etc.
L'EXPRESS DE BOSTON ...et NEW-YORK (passant ...le nouveau pont en acier ; ...nt, St Albans, Saratoga, ...oston, New-York, Phila-...les points au sud, avec ...le Wagner depuis Ottawa ... Ottawa et New-York. (Ce ...tes les stations entre Ottawa
POUR MONTRÉAL, ar-...rive à Montréal à 7.05 p.m.
...RRIVERONT COMME SUIT :
...ESS DE BOSTON et New-...t de tous les points inter-...t à toutes les stations entre ... Ottawa. Laisse Boston à ...w York à 7.00 P.M.
... rapide de Montréal, Port-...uébec et Dalhousie. Train ... à 9 A.M., n'arrête qu'à ... pour laisser des passagers ...ns sur le Grand Tronc.
...Express rapide de Montréal, ...uébec, Halifax, St. Jean, ...oints sur l'Intercolonial et le ...ntréal à 6.15 P.M. à l'arri-...d'Halifax et arrête à toutes
...formations s'adresser à l'A-...la vente des Bulets, au coin ...t Elgin.
...RLIN, C. J. SMITH,
...Général. Agent Général
... 1890. des Passagers

...ARRH.

TAPIS!

—CHEZ—

THOMAS LIGGET

66 & 68 Rue Sparks.

Sont destinés à être vendus vite et en conséquence l'intelligent acheteur qui aperçoit une bonne occasion, obtient toujours le meilleur des bonnes marchandises en vente.

Le prix de nos Tapis-Tapisserie, les derniers reçus, sont les suivants :

23cts.	39cts.
29cts.	44cts.
31cts.	47cts.
52cts.	68cts.
59cts.	74cts.
63cts.	82cts.

Tapis de Laine,
Tapis de Velours,
Tapis de Bruxelles,
Tapis Carres Artistiques,
Toiles Cirees,
Rugs

Et un Immense Assortiment de

Nattes et Paillassons Cocoa.

Paillassons avec Baguettes en Chêne, placés sur les escaliers extérieurs à bref délai, en largeur unie ou de fantaisie, de 27, 36, 45, 54 et 72 pouces.

Thos. Ligget.

Exposition Terminee

Les visiteurs déclarent que l'Exposition a été un grand succès et que les directeurs ont donné les prix. On a parlé, discuté, sondé les chances de l'Exposition Centrale, tous les jours en s'y rendant. Plusieurs expositions étaient merveilleuses ; quelque "Barnum" s'est montré avec ses chiens et ses moutons. Proclamez leurs erreurs, croissant tous les jours, six jours dans la semaine. Mais WOODCOCK est l'homme qui offre la plus merveilleuse exposition de nombreux Chapeaux de Feutre, et d'immenses quantités de Dolmans. Mon assortiment d'Oiseaux et de Plumes, de grands et petits articles, vendus à des prix si bas font à mon magasin, la plus belle renommée. Oui, j'irai chez WOODCOCK, acheter un Chapeau Lennox, tous ses prix me plaisent et j'aime ce magasin à "prix fixe." Là, c'est la place pour acheter un joli vêtement ou un Nellie Bly ; car personne ne peut nier que c'est le magasin le meilleur marché pour Chapeaux.

312, 314, 316 & 318

Rue Wellington.

Manque de Forces

ANÉMIE CHLOROSE DÉBILITÉ ÉPUISEMENT

LE FER
BRAVAIS
expérimenté par les plus grands Médecins du Monde, passe immédiatement dans l'Économie sans occasionner de troubles. — Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire. Il ne noircit jamais les dents.
Se défier Imitations et Contrefaçons. Exiger la Signature R. Bravais, imprimée en Rouge
DÉTAIL : TOUTES LES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue St-Lazare, Paris

MUNN & CO
SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY FOR
PATENTS
A pamphlet of information and abstract of the laws, showing How to Obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, sent free.
Address MUNN & CO.
361 Broadway
New York.

La Commission Royale

ENQUETE "BAIE DES CHALEURS"

SÉANCE DU 28 OCTOBRE

QUÉBEC, 28 oct.—L audience commence à 10 heures 25. La salle est remplie de spectateurs curieux d'entendre M. Mercier qui doit, dit-on, faire sa déposition aujourd'hui.

M. PACAUD reprend sa place au siège des témoins pour se laisser contre-interroger. Il rend compte des sommes déposées pour les élections contestées, qui sont au nombre de neuf.

Le JUGE JETTÉ l'interroge au sujet de certaines dépenses sur lesquelles le témoin s'est étendu longuement dans sa déposition.

En réponse à M. Casgrain, le témoin dit que les sommes dont il est question dans sa déposition, comme ayant été payées à M. Frank Carrel, du DAILY TELEGRAPH, l'avaient été par suite d'une promesse faite à M. James Carrell, de donner pendant un certain temps au rédacteur-en-chef du TELEGRAPH la moitié de son traitement hebdomadaire.

Le témoin paya également $500 à M. Parmalee qui publie une feuille libérale dans le comté de Shefford.

M. CASGRAIN examine ensuite le témoin au sujet de la dépense de $7,000 mentionnée dans sa déposition du témoin et qui ne paraît pas avoir été faite pour ce que le témoin prétend. M. Casgrain demande à la Commission d'examiner les livres de banque du témoin.

Le témoin proteste contre cette demande parce qu'elle a pour objet de faire connaitre au public toutes ses affaires antérieures au scandale de la Baie des Chaleurs : néanmoins, il offre de soumettre ses livres à l'inspection des Commissaires. M. Hall propose de livrer ces livres à l'examen d'un comité d'experts, qui ferait à la Commission un rapport sur le résultat de leurs recherches.

M. Irvine s'oppose à toutes ces propositions en rappelant que les comptes particuliers d'un simple témoin ne doivent être exposés à l'œil scrutateur de personne.

Le juge JETTE propose de demander aux Banques les chiffres qu'il est nécessaire de connaître pour étudier la cause actuelle.

On se dit dans la salle que les adversaires de M. Mercier, se trouvant à cours de munitions, s'accrochent à tout ce qui pourra leur servir de projectiles, qu'ils font flèche de tout bois.

M. CASGRAIN demande au témoin pourquoi il paya $3000 à M. Demers de l'EVENEMENT.

M. PACAUD refuse de répondre, cette affaire étant d'une nature toute particulière. Le témoin escompta un billet de M. Demers fait à l'ordre du Secrétaire Provincial. M. Casgrain lui demande ce qu'est devenu un troisième billet laissé par M. Mercier au sénateur Pelletier ? mais M. Pacaud refuse de répondre. Comme il avait donné déjà en particulier aux commissaires des explications à ce sujet, le juge Jetté l'autorise à ne pas répondre à cette question.

Le juge Davidson est de la même opinion. Il ne veut pas permettre qu'on cherche à pénétrer dans les affaires d'un parti au sujet de fonds qui n'ont rien de commun avec l'affaire de la Baie des Chaleurs. De plus, les commissaires ne veulent pas permettre qu'on livre à la publicité les noms de certaines personnes qui ne sont pas des personnages publics, à moins que ce ne soit absolument nécessaire.

Le TEMOIN. - Je prie la Commission de me permettre de ne pas répondre à cette question.

Le juge JETTE ordonne au témoin de répondre.

Le TEMOIN.—Le 6 mai, j'avais à la caisse d'épargne de la Banque Union la somme de $6,000.

M. Pacaud ne peut pas, en ce moment même donner des renseignements précis. Il lui faudrait une couple d'heures pour trouver les chiffres exacts. M. Casgrain demande que M. Webb, de la Banque Union, soit rappelé pour être interrogé à ce sujet et donner les renseignements nécessaires.

M. Sauer, comptable de Montréal, fut chargé par le témoin de faire un relevé de toutes les dépenses relatives aux $100,000 de la Baie des Chaleurs. M. Pacaud lui remit tous les chèques, les reçus, les talons, etc., et le comptable dressa l'état qui fut placé par M. Pacaud devant la commission.

Après M. Casgrain, M. Irvine se met à contre-interroger le témoin. Ce dernier a déjà juré qu'il n'avait pas fait d'arrangements avec M. Armstrong et Macdonald au sujet de la commission qui devait lui revenir. M. Pacaud renouvelle cette déclaration.

En réponse à M. Beïque, M. Pacaud dit qu'au printemps dernier, il avait projeté d'aller en Europe avec Mme Pacaud. Sa femme l'accompagna, en effet, pendant le voyage.

M. J. J. MACDONALD, entrepreneur de chemins de fer, est ré-examiné au sujet des estimés pour la construction des ponts.

En réponse à M. Hall, il dit que sortant un jour des bâtisses du parlement avec M Pacaud, il lui dit qu'il avait mis $50,000 de côté pour lui. M. Pacaud lui répondit que ce n'était pas suffisant. Le témoin dit qu'il est étonné que M. Pacaud ait osé jurer qu'il n'avait jamais reçu d'argent de lui, lorsque comme matière de fait, il avait déjà payé $4,000 à M. Pacaud pour collecter $30,000 du gouvernement. MM. Riopel et Armstrong lui demandèrent s'il avait jamais payé quelque chose à M. Pacaud, mais il n'avait pas trouvé bon de les renseigner.

Presque toute la déposition de M. Macdonald n'a été qu'une répétition de celle qu'il avait faite déjà à Ottawa devant le comité du sénat.

La séance est ajournée à demain.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

A deux heures et quart, reprise de la séance.

M. J. J. Macdonald répond au contre-interrogatoire de Beïque.

Q—Dans votre témoignage devant le comité du Sénat, vous avez admis que la seule raison qui vous ait fait abandonner les négociations, c'est que vous ne pouviez vous entendre avec M. Riopel au sujet des conditions.

R—Oui.

M. HALL.—Dans votre interrogatoire, ce matin, vous avez dit que vos offres s'élevaient à $420,000, de moins que celles de M. Thom ?

R—Oui.

L'huissier appelle ensuite l'hon. Honoré Mercier, qui entre dans la loge des témoins, au milieu de l'intérêt général. Il prête serment et il répond ensuite dans les termes suivants au juge Jetté :

Avant mon départ pour l'Europe, j'avais au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, une proposition faite antérieurement, bien que je ne puisse pas dire qu'elle nous eût été officiellement soumise. Afin de faire mieux comprendre où nous en étions de la proposition Macdonald, si vous me le permettez, je vais lire la correspondance.

M. Mercier lit alors : Le 15 novembre 1890, je recevais de M. Macdonald une lettre que je produis, en anglais et en français Dans cette lettre, il est dit que M Macdonald avait fait un examen soigneux de la ligne et examiné la position financière des actionnaires. M. Macdonald demandait, pour continuer, une nouvelle subvention, parce que, disait il, il lui fallait dépenser au moins $19,000 par mille. Il se déclarait prêt à entreprendre l'affaire avec un subside de $10,000 par mille pour les premiers 40 milles, en se chargeant de payer les dettes, etc., et il proposait de prendre le contrôle de l'affaire, en promettant de pousser les travaux avec vigueur. Il finissait en disant que si l'on ne se hâtait pas de réparer la ligne, tout serait perdu, parce que tout était exposé à se détériorer.

J'ai seulement accusé réception de cette lettre dans les termes contenus dans la copie que je produis en anglais et en français. C'était donc au milieu de novembre. Les choses en restèrent là pendant quelque temps. Cette affaire fut mise au conseil des ministres et il en résultat la loi qui fut adoptée à la dernière session.

Je produis, dans les deux langues, une lettre de M. H. Cameron, avocat de M. Macdonald, dans laquelle il est dit que les clients de M. Cameron se déclaraient prêts à accepter l'affaire, à condition d'avoir le contrôle et la propriété de la ligne, les dettes devant être réglées par eux ; ils devaient demander une subvention aussi considérable que possible.

Il y était parlé de la réclamation Armstrong, que les anciens actionnaires niaient avoir été payée à tort à M. Macfarlane. Les créanciers de ces derniers devaient être payés au *pro rata* de leurs créances. M. Cameron ajoutait que ses clients regrettaient de n'avoir pu s'entendre avec l'ancienne compagnie.

Il répondit, le 9 décembre, à cette lettre, qui était du 5 décembre ; j'en accusais simplement réception. Nous avons compris dès ce moment que toute négociation était rompue, et cependant nous n'avons pas cru devoir abandonner le projet, et, le 22 décembre les résolutions que l'on connait furent adoptées en conseil.

Lorsque j'eus soumis ces résolutions à la Chambre, avec l'assentiment du lieutenant-gouverneur, je me rendis chez l'Orateur où il y avait MM. Macdonald, Desmarais, Pacaud et quelques autres. La discussion commença alors ; nous avons constaté qu'il y avait une erreur de 80 milles au lieu de 60 milles. Je téléphonai alors au lieutenant-gouverneur pour me faire autoriser à corriger cette erreur. Je la fis corriger et je continuai la discussion avec M. Macdonald. Je lui offris de nouveau un subside, qu'il crut devoir refuser. Je ne pus réussir à lui faire comprendre qu'il demandait trop.

Le 7 février, je reçus de M. Cameron la lettre que je produis dans les deux langues. Il y est dit qu'il avait vu M. Macdonald et qu'il demandait une subvention de $10,000 par mille. Il était dit qu'il ferait tout son possible pour que les travaux fussent poussés avec vigueur.

Le 12 février, je répondis à M. Cameron que le gouvernement ne pouvait rien faire de plus pour ce chemin que ce qu'il y avait dans le statut.

Je n'ai plus entendu parler ni de N. Cameron ni de M. Macdonald, jusqu'au 12 mars, autant que je m'en souvins, c'est-à-dire la veille de mon départ pour l'Europe. Ce jour-là, j'ai vu MM. Rodolphe Laflamme et Cooper. M. Laflamme m'a fait remarquer que je partais sans avoir réglé l'affaire de la Baie des Chaleurs. Il me demanda si le subside était dû et exigible, etc.

J'ai dit que je ne pouvais lui répondre et je lui demandai de vouloir bien m'écrire.

Le lendemain, je partais pour New York ; j'avais sur moi, la lettre de M. Laflamme. Je l'ai lue à mes collègues, et nous avons dicté à mon secrétaire la réponse qui a été transcrite et mise à la poste, avant que nous fussions embarqués pour l'Europe.

COURRIER DU JOUR

TRAVAUX SUR LES RUES

Les travaux de nivellement des rues, sur lesquelles passe la voie électrique de la compagnie des tramways, sont complètement terminés. Les échevins Roger et Fraser sont très satisfaits de ceux qui ont été entrepris sur la rue Creighton. Les travaux de l'égoût de la rue Sparks seront terminés ce soir. Il est reconnu que l'ingénieur de la ville a fait tous ces travaux d'égoût, pour le prix qui avait été offert aux contracteurs, entrepreneurs avant, de la première section du dit égoût de la rue Sparks.

COMITÉ DE L'AQUEDUC

Le comité de l'Aqueduc s'est réuni hier soir ; étaient présents les échevins Roger (président), O'Leary, Cox, Laverdure, Campbell, Richard, Johnstone et l'ingénieur Surtees.

La réclamation de dommages-intérêts pour la somme de $200, présentée par M. Delorme pour la prétendue inondation de sa cave, par suite d'un défaut du tuyau de l'aqueduc, est rejetée pour la raison bien simple, d'après la déclaration de M. Surtees, qu'aucun tuyau de l'aqueduc n'a jamais été placé devant la propriété du plaignant.

Mme Bishoprick écrit au comité que c'est une indignité de lui avoir fait payer $98 de taxes d'eau, pour la propriété qu'elle possède sur la rue Maria ; elle fait remarquer que ce n'est pas sa faute, si le collecteur a laissé décamper son locataire, sans lui avoir fait payer ses taxes d'eau. Sa plainte est jetée au panier, parce que la plus grande partie des taxes collectées était exigible sur la propriété vacante.

Thomas Mac-Laughlin, contracteur pour la construction de l égoût sur la rue Victoria, réclame la somme de $75., pour avoir pompé en dehors de l'égoût, l'eau qui l'avait envahi, par suite d'une inondation provenant des tuyaux de l'aqueduc. L'ingénieur prétend que cet accident est purement de la faute du plaignant, qui a dû payer à la Corporation les conduits de l'aqueduc qui ont été brisés.

La réclamation de Thomas MacLaughlin est en conséquence jetée au panier.

La réclamation de M. Purcell fera l'objet d'une enquête. On sait que ce monsieur prétend qu'on lui a réclamé des taxes d'eau pour 26 mois, quand il n'a eu l'usage de cette dernière que pendant neuf mois.

Le comité lève ensuite la séance.

DIVORCE ALDRICH-ALDRICH

Hier s'est développé en cour de Chancellerie, ce fameux procès en divorce, intenté contre son mari par Mme Jessie Aldrich. MM. McVeity et Kidd représentaient la demanderesse et MM. Code et Ord le défendeur.

Mme Jessie Aldrich a raconté à la cour, ses nombreux déboires domestiques et ses infortunes conjugales, qui couvrent plus des trois quarts des années de bonheur qu'elle avait rêvées, dans la naïveté de son cœur et l'innocence de son jeune âge, lorsqu'elle avait confié le soin de son existence au misérable, qui lui avait juré fidélité, amour et dévouement, un avenir enchanteur et une route parsemée de roses. Hélas ! ses pieds se sont bien vite ensanglantés sur cette voie, car elle a trouvé de suite le cœur de son mari desséché et vide de tout sentiment généreux ; elle sut trop tôt hélas apprécier son dévouement qui se traduisit par des coups et des privations sans nombre. Lorsqu'elle n'avait besoin de rien, elle était certaine de le trouver prêt à la satisfaire. Mais tout ceci n'était rien, cependant, à côté du violent crève-cœur qui lui était réservé. Un jour son maitre et seigneur s'envolait vers Montréal avec sa servante. C'en était trop, aussi se décida-t-elle à donner libre cours à son indignation et à demander à la loi de mettre sur son cœur ulcéré le baume cicatrisateur d'un bon divorce en règle.

Le mari, défendeur en cette cause, à peine déballé du bateau, voyait de suite les portes du département de la milice toutes grandes ouvertes pour le recevoir; étant anglais, une place l'attendait; pas besoin lui fut de faire antichambre, cela va sans dire. Ce monsieur aujourd'hui devant la cour, dépeint à son tour la demanderesse, sa chaste et digne épouse, sous un bien mauvais jour. Il déclare pour sa défense, que s il a cédé à quelques mouvements de colère, c'est que sa femme trainait son honneur dans la boue et marquait le front de ses enfants du stigmate de son infamie. Donc il ne voit dans sa conduite sévère vis-à-vis de cette dernière, absolument rien de répréhensible. Quel est donc l'homme, qui ayant tant soit peu de sang dans les veines, tolèrerait sous ses yeux une conduite aussi dégradante ! Aussi demande-t-il à la cour de le débarrasser du fardeau de sa tendre moitié et de ce boulet d'ignominie, rivé à ses pieds et qu'il ne veut plus trainer plus longtemps. Pour son honneur comme pour celui de ses enfants, il prie donc la cour de briser les liens empoisonnés qui l'attachent à cette vile créature.

Son Honneur pourtant, avant de se prononcer sur ce drame conjugal et de rendre le bonheur à ces deux malheureuses victimes, en accédant à leurs vœux, déclare vouloir entendre encore un témoin, qui est absent. Le 12 novembre prochain, il prendra donc son témoignage à Cornwall.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vois par le compte-rendu que vous avez publié hier soir, de l'assemblée des commissaires des écoles séparées, que des enfants d'école ont été maltraités par les frères de l'école de la rue Sussex. J'ignorais qu'on fut à d'une sévérité aussi brutale, mais je savais qu'à l'école au coin des rues Murray et King, certains enfants, avaient été bien maltraités. Je connais un jeune enfant qui a porté pendant près de trois semaines des marques de violence infligées par son maître.

Cette manière brutale de traiter les enfants me révolte d'autant plus que j'ai eu l'expérience de la chose au collège Ste-Thérèse. J'ai vu là des enfants tellement mal traités que, si aujourd'hui mon homme de cour battait mon cheval d'une façon aussi brutale, je le ferais condamner à la prison par le magistrat de police.

L'humanité a pourtant fait des progrès depuis que j'ai quitté les bancs du collège, puisque l'on a fondé des sociétés pour la protection des animaux, ce qui n'existait certainement pas dans ce temps-là. Va-t on après avoir pensé à protéger les animaux d'abord, être obligés d'admettre à notre courte honte qu'on aurait dû commencer par protéger nos enfants.

JE SUIS, UN QUI A ETE BATTU

NOUVELLES LOCALES

—Le Rév, M. Batton, par suite de l'accident qui lui arriva, sur la voie du C. P. R. samedi dernier, près de London, a retiré ses plaintes contre la dite compagnie, moyennant la somme de $25.00 et le remboursement du prix de ses bagages.

—Le comité civique des Finances doit se réunir ce soir.

—A la réunion du comité civique des Ordonnances, qui eut lieu hier soir, aucune affaire ne fut faite, faute d'un quorum. Les seuls échevins présents étaient messieurs Fraser (au fauteuil), Stewart, Bingham et Wallace.

—La treizième session de l'école des Beaux Arts, s'ouvrira sur la fin du mois de novembre prochain, 44 rue Bank, dans les salles de l'association artistique.

—Le " Cercle Dramatique " fondé en septembre dernier, est activement à l'œuvre, pour donner au public une représentation théâtrale d'ici à quelques semaines. Les répétitions se poursuivent avec succès et tout fait originer une soirée dramatique de premier choix, pour l'ouverture de la saison dramatique canadienne française à Ottawa. La direction a choisi le drame historique à grand spectacle intitulé : " Le Courrier de Lyon ", ou encore " Lesurques " et " L'attaque de la Malle Poste."

Tout le public canadien voudra voir se dérouler les péripéties émouvantes, de cette cause à jamais célèbre, dont s'occupe encore chaque année, les tribunaux français, car Lesurques, le héros du drame, qui paie de sa vie pour le crime d'un autre, n'a jamais été réhabilité.

—" Hôtel Descoteau ", tel est le nom d'un établissement de première classe, situé sur la rue Clarence et dont le propriétaire, M. Descoteau, ci-devant de Pointe-du-Lac, P. Q., n'épargne rien pour donner satisfaction au public. On trouve constamment à cet hôtel des vins et liqueurs de choix, ainsi que des cigares de première marque. Bonne table pour tous. Cour spacieuse pour accommoder les personnes qui ont des voitures. Allez lui payer une visite.

Les abonnes qui ne recevraient pas regulierement leur journal par les porteurs sont instamment pries d'en donner avis a nos bureaux d'administration ou bien par carte postale.

REVOLUTION DE Photographie S AU GRAND MARCHE

JARVIS STUDIO

141 Rue Sparks 141

Attention au bon numéro.

Librairie Francaise d'Ottawa.

Le public trouvera constamment à cette Librairie tous les livres et fournitures pour les écoles ; Livres de Prières, Livres d'Histoires, en Français et en Anglais. Aussi Papeterie, Articles Religieux et une variété d'Objets de Fantaisie toujours dans les dernières nouveautés. Ordres remplis avec promptitude

P. C Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

VENTE A BON MARCHE

de montres, de pendules, de bijouterie et d'argenterie chez

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

Pots à eau	depuis $2.75	en montant	
Porte-cornichons	do	1.00	do
Beurriers	do	2.00	do
Couteaux de table	do	3.50	do
Couteaux de dessert	do	3.00	do
Cuillers de table	do	3.50	do
Cuillers de dessert	do	3.00	do
Cuillers à thé	do	1.50	do

Aussi un assortiment complet de jumelles et de lorgnons en nickel, en or et en acier. Réveille matin en nickel réduits à $1.35

P. S.—Montres, pendules et bijouterie, réparées au plus bas prix.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés à domicile gratuitement.

Oak Hall,

332 Rue Wellington.

Salon de Hardes Faites

Où vous pouvez vous habiller à bon marché, ou à très bas prix ; et dans tous les cas je vous donnerai satisfaction.

Venez voir mes Capots, Habits, Pantalons, etc., etc. On vous montrera les marchandises avec plaisir, et à des prix que pour la même qualité, personne ne peut vous donner meilleur marché.

Votre Patronage est Sollicite.

E. J. LeDAIN.

ÇA M'AMUSE

Papa a acheté du CIRAGE ACME et ce me sera plus facile maintenant.

Wolff's ACME Blacking

EPARGNE BEAUCOUP DE TEMPS
UN NETTOYAGE DURE UNE SEMAINE
LA PLUIE OU LA NEIGE NE L'AFFECTENT PAS
REND LE SOULIER IMPERMEABLE
Employé par les Hommes, les Femmes et les Enfants.

PIK-RON TRADE MARK
A PAINT THAT ONE CAN USE THROUGH. TRY IT.

Peindra les meubles vieux et neufs
Peindra le verre et la porcelaine
Peindra la ferblanterie
Peindra vos vieux paniers
Peindra la voiture du bébé
Et vernit en même temps.

Vendu partout.
OLMSTED & CIE, Agents Généraux pour le Canada, 138 rue King O., Toronto, Ont. [16]

DECES

En cette ville, ce matin Alexandre A. Provost

Le service aura lieu samedi matin à 8hrs Le convoi funèbre quittera sa demeure au No 177 rue St Patrice, pour se rendre à la Basilique et de là au cimetière Notre Dame

Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

MARQUE DE FABRIQUE

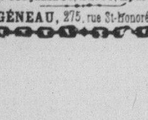

Seul Topique remplaçant le Feu sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc.

Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris

PETITE GAZETTE

UNE MODISTE ayant trois ans d'expérience dans le métier, désire avoir une situation dans une boutique. S'adresser à ce bureau.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville, Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif *le plus efficace* contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contrefaçons, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments dosimétriques du Dr BURGGRAEVE.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow " devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en règlant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

Avis aux Chasseurs

QUÉBEC, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme susdit, un permis de ce Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

E. E. TACHÉ,
Asst.-Commissaire.

J. B. CHARLESON, Ecr.
Surint. des Gardes-Forestiers,
Ottawa.

SOUMISSION.

A RAISON de changements importants faits dans les Plan, Devis et Spécifications, de nouvelles Soumissions Cachetées seront reçues par le soussigné, jusqu'à Mardi le 2 Novembre à 6 P. M., pour la construction d'une Maison d'Ecole dans le quartier St. George.

Les Plan, Devis et Spécifications amendés pourront être consultés à la résidence du Rév. Père Harnois, 196 rue Wilbrod.

Les soumissions pour l'appareil de chauffage et pour le plombage devront être faites séparément.

P. PELLETIER,
Commissaire d'Ecole.
Prés. de la Section Française.

Ottawa, 30 Oct. 1891.

LIGNE D'OMNIBUS

Cimetiere Notre-Dame, Chemin de Montreal

Les Omnibus partiront du bureau de poste tous les dimanches, lorsque la température le permettra, à 1,30, 2,00 et 3,20 p. m. revenant le soir à 4,30, 5,00 et 5,30.

LANDRY & THOMPSON

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

Montres et Bijouteries

en tous genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT.

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

PEINTURES

Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA.

:-Cartes Professionnelles-:

H. CHATELAIN,

Avocat, Notaire, Etc.

569 RUE SUSSEX - - - OTTAWA

Argent à Prêter.

E. M. Lambert, M.D.C.M.

COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.

—HEURES DE CONSULTATIONS—

8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M.

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B

AVOCAT, Etc.

BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL

Argent à Prêter.

J. W. W. WARD

AVOCAT ETC.

—BUREAU—

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.

MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYL

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA.

A. BELCOURT, JOHN J. McCRAKEN
GEO. F. HENDERSON.

A. E. LUSSIER

Avocat, Notaire, Etc.

BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX.

Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.

Argent à Prêter avec avantage spécial l'Emprunteur.

A. E. LUSSIER.

M. J. GORMAN, L L. B

(Successeur de L. A. Olivier.)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—

Carleton Chambers, 74 Rue Sparks

OTTAWA.

Argent a Preter.

Christian & Cie

Commercants de Charbon.

BASSIN DU CANAL

En dehors du [illegible]. Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, N[illegible] House, Little Sussex Street, Ottawa

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Ma[i]

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.0[0] par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs

DR. WASHINGTON

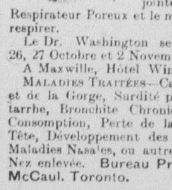

Gradué en 1872, à l'Université Victoria, avec honneurs, a subi aussi les examens du Collège des Docteurs et Chirurgiens, Ont.

Depuis 1880, a consacré tout son temps à l'étude des maladies de la Gorge et des Poumons. [La figure ci jointe représente un Respirateur Poreux et le malade en train de respirer.

Le Dr. Washington sera à Ottawa [?] 26, 27 Octobre et 2 Novembre.

A Maxwille, Hôtel Windsor, le 31 Oct

MALADIES TRAITÉES—Catarrhes de la Tête et de la Gorge, Surdité provenant du Catarrhe, Bronchite Chronique, Asthme et Consomption, Perte de la Voix, Maux de Tête, Développement des Glandes du Cou, Maladies Nasales, ou autre Obstruction du Nez enlevée. Bureau Principal, 78 rue McCaul. Toronto.

C. LEVEQUE,

ENCANTEUR.

Salle d'Encan : Marche By.

—LE—

"Tabac Raby"

TABAC CANADIEN.

—CHEZ—

EDOUARD CARRIERE,

145—Rue Rideau—145

OTTAWA.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de

Charbon Bitumineux et Anthracite.

Bien Criblé et Tamisé.

O'Reilly & Henry

Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.

BAS DU FLEUVE ST. LAURENT.

RIMOUSKI, P. Q.

Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.

Prix raisonnables pour les familles.

A. ST. LAURENT & CIE.

PROPRIÉTAIRES.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA.

Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et amenagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU,

(Du Montreal House, rue Queen Ouest.)

PROPRIETAIRE.

GRANDE

REDUCTION

Sur toutes les

TAPISSERIES DOREES

PENDANT UN MOIS.

J. F BELANGER

159 Rue Bank

Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes :

Toitures " Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines

234 rue Wellington.

Agents des célèbres fournaises "Supérieur Jewel"

MANQUE DE FORCES

ANÉMIE - CHLOROSE

LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Se Défier des Imitations et Contrefaçons.

Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A BON MARCHE DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

207, rue St-Honoré, à PARIS

Tels que : ORIZA-OIL * ESS. ORIZA * ORIZA-LACTÉ * CRÈME-ORIZA ORIZA-VELOUTÉ * ORIZA-TONICA * ORIZALINE * SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.

2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA *pour vivre sur leur réputation* nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

CONTRE

Migraines, Maux de Tête, Névralgies Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

Avoir soin d'exiger l'ANTIPYRINE de TROUETTE

Vente en Gros à Paris, E. MAZIER, Pharmien, 264, bould Voltaire

Dépositaire à *Ottawa* : Dr F. X. VALADE.

A *Québec* : Dr Ed. MORIN & Cie. — A *Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Musee de Marchandises.

COUVERTURES

Il y a Couvertures et Couvertures, bonnes, mauvaises et passables. Mais nous pouvons déclarer qu'un pareil assortiment de Couvertures à celui que l'on trouve au Musée des Marchandises, ne peut être vu nulle part à Ottawa. Ces marchandises sont toutes de première qualité, (nous n'en avons pas de seconde) et garanties comme les plus bas prix connus.

Les maîtres du commerce de Couvertures montrent au monde entier ce qui peut être fait dans un commerce commencé et conduit sur des principes sérieux un commerce qui donne l'équivalent de votre argent durement gagné.

Nous sommes à présent prêts ; à la tête d'un immense assortiment.

Aujourd'hui nous commençons une grande semaine de Couvertures. Notre assortiment complet de Couvertures est tout entier marqué aux plus bas prix, pour l'écouler plus vite.

LISTE DES PRIX.

Couvertures Blanches, Pure Laine	$6 00
Couvertures Blanches, Pure Laine	5 50
Couvertures Blanches, Pure Laine	4 75
Couvertures Blanches, Pure Laine	4 25
Couvertures Blanches, Pure Laine	3 50
Couvertures Blanches, Pure Laine	3 00
Couvertures Blanches, Pure Laine	2 25
Couvertures Grises Ecossaises, Tout Laine	$3 75
Couvertures Grises Ecossaises, Tout Laine	3 50
Couvertures Grises Ecossaises, Tout Laine	3 00
Couvertures Grises Ecossaises, Tout Laine	2 50
Couvertures Communes, Grises	$2 25
Couvertures Communes, Grises	1 90
Couvertures Communes, Grises	1 65
Couvertures Communes, Grises	1 25
Couvertures Communes, Grises	1 00
Couvertes à Chevaux	$4 00
Couvertes à Chevaux	2 50
Couvertes à Chevaux	1 95
Couvertes à Chevaux	1 45
Couvertes à Chevaux	1 25
Couvertes à Chevaux	95
Couvertes à Chevaux	50
Couvertes à Chevaux	45
Confortables pour Lits	$ 65
Confortables pour Lits	85
Confortables pour Lits	95
Confortables pour Lits	1 00
Confortables pour Lits	1 25
Confortables pour Lits	1 50
Confortables pour Lits	1 75
Confortables pour Lits	2 00
Confortables pour Lits	2 75
Confortables pour Lits	3 00
Confortables pour Lits	4 00

COURTEPOINTES.

Couvrepieds Blancs	$ 75
Couvrepieds Blancs	1 00
Couvrepieds Blancs	2 50

Courtespointes en Couleurs, aux mêmes prix.

Aussi un assortiment varié de Couvertes et de Rugs de couleur pour voitures.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Epiceries de Premier Choix.

ADMIRABLES

Pluches de Soie.

Les magnifiques Pluches et Sealettes de Soie de Lister, sont trop bien connues, pour être annoncées par nous. Les Dames qui connaissent les marchandises, savent très bien que rien ne les égale. Elles ont au toucher, une douceur de tissus, un frottement soyeux, qui rappellent la plus fine et la plus belles de créations de la Nature, la poitrine de la colombe. Notre assortiment est entier et complet, et nous pouvons fournir les Vêtements tout faits ou simplement les marchandises à des prix les plus bas.

La Grande Maison de Manteaux !

FOURRURES ! FOURRURES !

Vous économiserez votre argent en achetant vos Fourrures à la Grande Maison de Manteaux.

FOURRURES POUR TOUT LE MONDE!

Cher et Bon Marché ! Riches et Pauvres !

Mouffes, Coney Français, $1.00.

Mouffes, imitation d'Ours, $1.25.

Boas de Fourrures pour Dames, depuis $1 50.

Cravates de Fourrures pour Dames, contre la tempête, depuis $2 75.

Larges Capes de Fourrures, pour Dames, $5.75.

Casquettes de Loutre et de Castor, Cravates de Loutre et de Castor, Mouffes de Loutre et de Castor.

VÊTEMENTS POUR ENFANTS !

Vêtements de Marin depuis 75c.

Vêtements en Tweed depuis $1.20.

Vêtements en Velours depuis $3.65.

PARDESSUS POUR GARÇONS !

Le plus grand assortiment dans la ville à choisir. Prix depuis $1.25 et au delà

ROBES JERSEY POUR ENFANTS ! Depuis 80c.

JERSEYS POUR DAMES ! En Noir depuis $1.25.

JAQUETTES CARDIGAN pour DAMES ! Noires et de Couleurs, Depuis 75c.

John Murphy & Cie.

66 et 68 Rue Sparks.

—VOYEZ NOS—

MORCEAUX A SOUPE !

—A—

7 CENTS PAR LIVRE.

ROTIS DE PORC

—A—

9 CENTS LA LIVRE.

Geo. Matthews

ETAUX 18 & 20.

Marché du Quartier By.

GEO. PHILBERT,

IMPORTATEUR.

Tapisseries & Peintures.

—COIN DES RUES—

Dalhousie et Saint-Patrice,

Ottawa.

FEULLETON du CANADA

LE

Devouement d'un Pretre

Par PIERRE SALES

(Suite)

—Vous partez sans me donner une poignée de main ?

—Pardon, mon ami, j'oubliais.

—C'est à moi de vous demander pardon ; mais je vous jure que je ne voulais pas vous faire de peine.

—Vous ne m'avez fait aucune peine, je vous assure. Adieu, adieu !

Il avait hâte de s'éloigner ; et il partit, trébuchant parfois sur sur les cailloux du petit sentier ; et il s'enferma dans sa maison, d'où il ne sortit pas de quelques jours. Le brigadier avait maintenant des remords. Il disait à tout le monde :

— Si j'avais su que ça lui causerait tant de peine, c'est moi qui aurais tenu ma langue !

Mais le mal était fait. L'évocation de sa vie passée avait à jamais troublé le calme que M. Delalande avait cru s'assurer pour le reste de sa vie. M. Delalande a été un des magistrats les plus remarquables de cette époque. Juriste éminent, doué d'une grande facilité de parole, d'une voix charmeresse, il aurait pu en se consacrant au barreau, acquérir une jolie fortunes et surtout mener une existence plus riante. Mais il restait simple fuyait le monde, qu'il n'avait que trop étudié dans son cabinet, et cherchait l'obscurité.

Arrivé à la fin de sa carrière, il éprouvait une insurmontable dégoût de l'humanité. Il n'avait d'autre satisfaction que la conscience d'avoir toujours accompli son devoir. Jamais magistrats ne fut plus indépendant, ne remplit mieux sa mission avec plus de sénérité. Jamais un régime ne le trouva complaisant.

Mais il avait à peine quitté sa carrière qu'un sentiment inconnu jusqu'alors pénétra dans son âme. Le remords Pour la première fois de sa vie, il se demandait :

— Ai je toujours été juste ?

Juste ! certes, il l'avait toujours été, puisqu'il avait toujours obéi à sa conscience, Tout ses collègues auraient souri de ces remords, car ses instructions passent, à juste raison, pour des modèles.

Mais le doute, l'inquiétude avaient si rapidement pénétré dans son âme que cette revision de ces procès, bien facile à faire maintenant qu'il était libre, il n'osait pas commencer. Il ne repoussait pas l'idée de s'y consacrer un jour; mais plus tard, lors qu'il serait entièrement dégagé de ce milieu judiciaire où tout accusé est presque immanquablement considéré comme un coupable.

Sa retraite liquidée, il disparut et vint se fixer à Rothéneuf. Sa vie solitairement arrangée, il se crut sauvé de ses remords, vraiment absurdes chez un homme tel que lui. Et voilà qu'une simple parole du brigadier de la douane le rejetait dans les doutes, dans les obsédantes inquiétudes des années précédentes. Cet homme, pour qui l'opinion du public n'avait jamais existé, s'inquiétait de l'opinion que pouvaient avoir de lui des pêcheurs, des douaniers, une simple vieille femme qui ne savait pas lire. Il les effrayait, certainement, et ils devaient chercher, dans sa vie passée, la cause de sa sauvagerie de maintenant.

Pendant dix jours, en dehors du salut habituel, il n'échangea pas une parole avec la vieille Berthe Mais, le onzième jour, il la retint, en causant de choses indifférentes ; et, peu à peu, avec la même habileté qu'il déployait jadis dans son cabinet de juge, il l'amena a parler de la curiosité qu'il provoquait toujours dans le pays. Elle ne demandait qu'à bavarder ; et, le voyant très bienveillant, elle lui répéta tout ce qu'elle entendait dans ses interminables courses. Il apprit ainsi qu'on n'appelait plus sa maison que celle du juge.

—Mais, à vous, Berthe, qui vous a dit cela pour la première fois.

—C'est un journaliste qui habite Paramé l'été. Vous savez bien, la première villa sur le Sillon ?

—Oui, je sais fit M. Delalande, qui déployait toute son énergie pour demeurer calme, souriant. Et comment vous a t il dit cela?

—Il m'a demandé si c'était moi qui portait le pain dans la maison du juge. Dame, je lui ai répondu que je ne mêlais jamais de ce qui ne me regardait pas, et que j'ignorais si vous étiez un juge.

—Et qu'a t il dit alors ?

—Ah ! ça vous fâchera peut être ben ?

—Je ne me fâche jamais de rien ; parlez donc.

—C'est qu'il a dit, en se tournant vers des amis qui l'accompagnaient : " Mais oui, c'est un juge d'instruction, qui cherche ici l'oubli de ses erreurs ? "

Cette fois, Michel Delalande tressaillit longuement. Un autre aurait deviné ses troubles, ses remords. Evidemment, ce journaliste Et elle était si naturelle que des gens devaient la croire vraie.

—Allons, à demain, Berthe.

—Ademain, M. Delalande.

Le juge demeura quelques instants sur sa porte, regardant la vieille qui s'éloignait en secouant la tête; très douloureusement impressionné, il rentra dans sa bibliothèque. L'un des panneaux en était occupé par des ouvrages de droit, celui qui lui faisait face par des livres d'études, le troisième était découpé en nombreux casiers : c'est là que se trouvaient les dossiers, ou du moins la copie des dossiers des grandes affaires qui avaient été confiées à Michel Delalande. Sous la grande table, qui occupait le milieu de la pièce, l'énorme collection de la Gazette des Tribunaux.

—Je serais un lâche de reculer plus longtemps ! s'écria M. Delalande !

Il prit le dernier volume de la collection et se mit au travail, c'est à dire à relire les procès qu'il avait jugés. Mais, tout à coup, il fronça les sourcils et demeura assez longtemps sans lire, les yeux mélancoliquement fixés dans le vague. Puis il sortit.

—Demain ! prononça t il tristement.

Il était arrivé à l'affaire de Trévenec.

III — L'AFFAIRE DE TREVENAC.

De toutes les affaires qu'il avait dirigées, aucune ne lui avait laissé de souvenirs plus douloureux, plus pénibles.

Et il n'avait pas besoin de la méditer celle ci tellement la culpabilité de l'accusé lui avait semblé certaine , tellement il y croyait encore ; il n'avait pas besoin de la relire, tellement les moindres détails en étaient resté gravés dans sa mémoire. Et pour tant, cette vision du passé était à peine évoquée qu'il ne pouvait plus en détacher son esprits.

Vainement il passa une partie de la journée à pêcher, vainement le soir venu il alla bavarder avec les douaniers. Il avait sans cesse devant les yeux, le marquis de Trévenec protestant une dernière, fois de son innocence. Il ne put dormir ; et, au milieu de la nuit, il se relevait, descendait à la bibliothèque et reprenait le volume de la Gazette des Tribunaux. Mais il ne lut pas; ses yeux ne quittaient pas le titre de l'affaires. Puis, il se rappela tous les incidents de ce crime. Il lui sembla qu'il se voyait chez lui à Versailles, ce jour là courant à la fenêtre, l'ouvrant, interrogeant un gendarme enveloppé de son grand manteau ;

— Un crime, n'est ce pas ?

— Oui, monsieur le juge, dans le bois de Ville-d'Avay ; j'ai passé d'abord chez vous, parce que je sais que vous êtes debout avant tout le monde.

— Bien mon ami, je descends.

Deux minutes plus tard il était dans la rue et écoutait le rapport.

—C'est un garde qui a découvert la chose ; en faisant une tournée, la nuit, pour pincer des braconniers, il a trouvé un homme étendu dans une petite allee, avec une blessure à la tempe.

—Un coup de pistolet ?

—Probablement.

—Suicide, peut être ?

—Je n'en sais rien. Bref, le garde nous a prévenus ; le brigadier est resté là bas et, pour ne pas perdre de temps, m'a envoyé à Versailles.

M. Delalande se fit renseigner exactement sur le lieu du drame; puis :

—Passez chez tous ces messieurs ; moi, je pars immédiatement. Surtout, envoyez moi vite mon greffier et le médecin.

Il prit une voiture dans la cour de la gare ; et, au lever du jour, il arrivait dans l'allée qui lui avait été indiquée et au fond de laquelle grouillait un petit rassemblement.

—Personne d'arrêté ? interrogea aussitôt M. Delalande.

—J'ai deux hommes qui battent le bois, répondit le brigadier.

—Faites écarter la foule.

Et M Delalande se pencha pour examiner le cadavre.

—Mais cet homme n'a pas été tué ici ? dit il aussitôt.

Il voyait une trainée de sang qui se perdait sous les arbres.

—Non, répondit le garde, je l'ai trouvé dans le fourré.

—Vous auriez mieux fait de l'y laisser.

—Je ne voyais que le bout de ses pieds, j'ai cru d'abord que c'était quelque braconnier qui se cachait.

Après avoir assez longuement étudié le cadavre et la position qu'il occupait, M. Delalande se dirigea vers le fourré : les branches étant très serrées, il n'y pénétra que difficilement.

—Sans doute, dit le garde, un particulier qui aura choisi cet endroit là pour se suicider !

liste avait tenu ce propos en riant ; mais la chose avait été dite.

—Non, répliqua vivement le juge, il se serait déchiré ses vêtements pour y pénétrer ; et ses vêtements ne sont pas déchirés. Je crois plutôt qu'on l'a tué autre part et qu'on l'a traîné ici en écartant les branches. Et cependant, voici le pistolet !

Son pied avait heurté l'arme.

—Comment était placé le corps ?

Le garde indiqua la position qu'occupait le cadavre dans le fourré.

—Ce n'est pas un suicide, conclut M. Delalande après un instant de reflextion. Pour que cet homme se fût suicide, il faudrait qu'il eût rampé sous les branches ; et, une fois installé, il aurait peut être pu se tirer une balle dans la gorge, mais pas dans la tempe : il n'y a pas l'écartement nécessaire. Cet homme a donc été assassiné, et on a essayé de faire croire à un suicide.

Il revint dans l'allée, retourna le cadavre et vit, en dessous, un assez gros amas de feuilles sèches. Il souleva un paquet de ces feuilles et constata que la terre était tâché de rouge.

—Voici l'endroit où ce malheureux est tombé Après le crime, l'assassin a introduit sa victime dans le fourré ; et a recouvert le sang avec des feuilles. Lorsque vous avez traîné le corps du fourré dans l'allée, vous avez écarté une partie de ces feuillages, mais le plus gros était resté sous lui : voici bien la tache principale.

En ce moment, un homme portant une livrée, arriva en courant, passa malgré les gendarmes et, s'arrêtant devant le cadavre, bégaya, tout effrayé :

—C'est lui ! C'est monsieur !

—Monsieur... qui ?

— Le baron de Montmoran, mon pauvre maître. Tout à l'heure, j'ai été bouleversé de ne pas le trouver dans sa chambre, Et, comme des voisins m'ont dit qu'on venait de découvrir un suicidé dans les bois......

— Pourquoi donc votre maître se serait-il suicidé ?

— Il avait tant de chagrin de la perte de sa femme!

— Et ceci est bien le pistolet de votre maître ? demanda M, Delalande en montrant l'arme au domestique.

— Non, monsieur, je ne lui connaissais pas ce pistolet à moins qu'il ne le tînt enfermé.

M. Delalande examinait l'arme forte, mais très élégante. Sous la crosse, un écusson était gravé.

— Ce n'est pas l'écusson de mon maître, affirma le domestique.

Suivant une habitude prise dès ses débuts, M Delalande commença de dessiner un plan détaillé du lieu du crime. Bientôt il fut rejoint par le procureur, le greffier du juge, commissaire de police ; et, tandis qu'ils recommençaient l'instruction déjà faite par M. Delalande celui ci acheva son plan.

Puis on transporta le cadavre dans la villa où dormait encore la pauvre enfant, que cet assassinat rendait doublement orpheline. Et les dispositions du domestique, de la cuisinière et de la nourrice permirent aussitôt d'établir la situation de la victime et lescirconstances qui, selon eux, rendaient très acceptables l'idée du suicide.

(A Continuer)

JONC D'OR SOLIDE.

35c. pour un jonc valant $2.

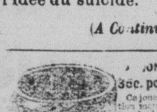

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE